

The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 0057, 30 Mars 1844, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 0057, 30 Mars 1844

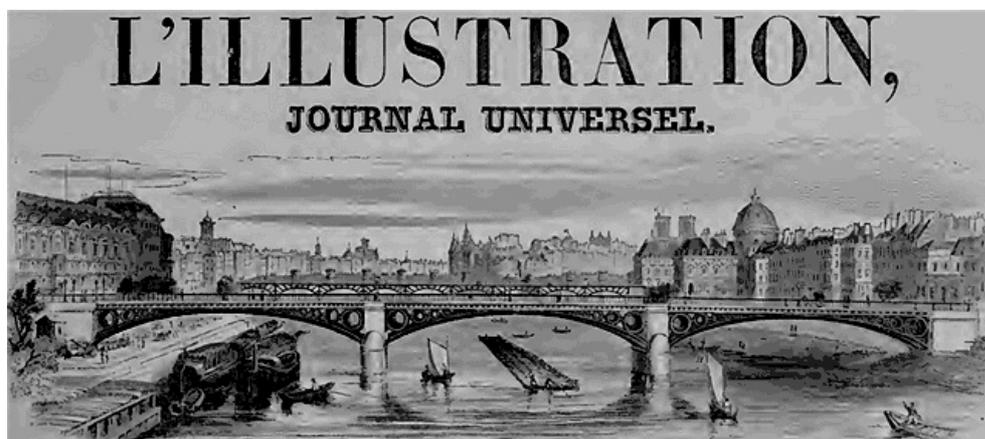
Author: Various

Release date: December 20, 2013 [EBook #44473]

Language: French

Credits: Produced by Régnald Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0057, 30 MARS 1844



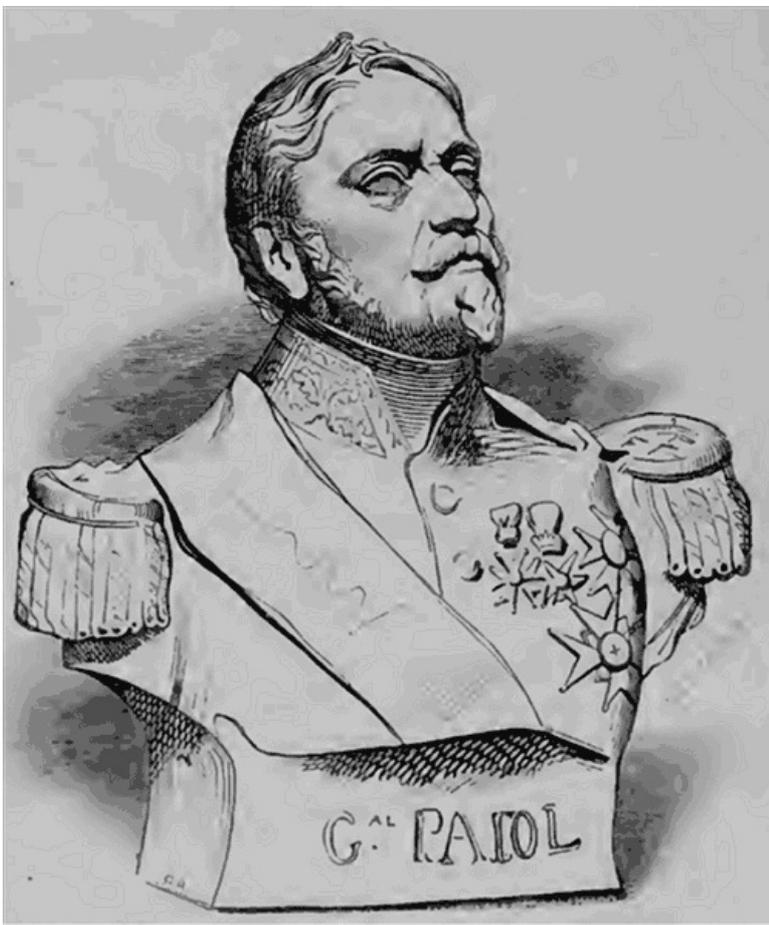
Ab. pour Paris.--3 mois, 8 fr.--6 mois, 16 fr.--Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c.--La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

Ab. pour les Dép.--3 mois, 9 fr.--6 mois, 17 fr.--Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. -- 10 -- 20 -- 40

N° 0057. Vol. III.--SAMEDI 30 MARS, 1844.
Réimprimé.--Bureaux, rue Richelieu, 60.

SOMMAIRE.

Pajol et Briquerville. *Portrait de Pajol.*--**Histoire de la Semaine.**--**Congrès central d'Agriculture de 1844 et Concours d'Horticulture.**--**Courrier de Paris.** *Une Sortie du Théâtre-Italien.*--**La Polka.** *Gravure et Musique.*--**Le Dernier des Commis Voyageurs.** Roman par M. ***. Chapitre I. Un Relais.--**Petits Poèmes du Nord.** L'Ile.--**Salon de 1844.** (2e article, *Vue de Menton, Monaco*), par M. Léon Fleury; *Gaucher de Châtillon défendant l'entrée d'une rue du faubourg de Munich*, (1250), par M. Karl Girardet; *le Retour du Routier*, par M. Canon.--**Théâtres.** Opéra-Comique. La Sirène, opéra en 3 actes se MM. Scribe et Aubert. *Une Scène du 2e acte.*--**Carthagène des Indes.** Souvenir de l'Expédition dirigée par le contre-amiral de Mackau en 1831. *Carthagène des Indes rue de la Mer.*--**Le Diable à Paris.** *Quatre Gravures par Gavarni.*--**Bulletin bibliographique.**--**Les Patineurs en Chambre.** *Caricature.*--**Amusements des Sciences.** *Deux Gravures.*--**Rébus.**



**Le lieutenant général comte Pajol,
d'après le ciseau de M. Etex.**

Pajol.--Briqueville.

Il y a huit jours nous n'avons pu qu'enregistrer la mort toute récente de Briqueville et de Pajol. Mais, en annonçant la double perte que le pays venait de faire, nous avons dit que nous rendrions, nous aussi, hommage aux deux vieux soldats dont les cercueils réunissaient dans ce même moment, et leurs compagnons d'armes, restes glorieux et mutilés d'un temps héroïque, et une génération nouvelle prouvant par son aspect qu'elle saurait se montrer digne de ses pères, si la France avait à faire appel à son courage. C'est à titre d'hommage, en effet, que nous venons parler de ces illustres morts, citer leurs noms, avec la liste de leurs actions, suffisent à leur éloge.

Pajol était né le 3 février 1772, à Besançon. Sa famille appartenait à la robe et s'y était distinguée; lui-même faisait son droit quand éclata la révolution de 89. Sa vocation fut plus forte que la direction paternelle: il entra au service comme volontaire à dix-huit ans, et fut nommé sous-lieutenant dans le régiment de Saintonge en 1791. Un an après, le 30 septembre 1792, il entre le premier dans Spire, où il est grièvement blessé à la main gauche. Il marche néanmoins sur Worms, par ordre de Custine; part d'Ebersheim dans la nuit du 13 octobre, avec cent fantassins, longe les montagnes, s'empare de Neustadt, de Turkeim et d'Alsey, et arrive devant Mayence avant la cavalerie. Cette place capitule le 21; il continue sa marche sur Francfort, où il entre encore le premier. Détaché ensuite avec le corps du général Mouchard sur Limburg, il contribua avec sa petite troupe au succès que le général remporta sur les Prussiens 8 novembre 1792. Le 6 janvier suivant, à la bataille d'Hochheim, Pajol se comporta d'une manière si brillante que Custine l'attacha à son état-major. Le 8 avril, dans une sortie de nuit, il s'empare, quoique blessé d'un biscaien, de la redoute de Biebrich. En 1794, nommé aide de camp de Kléber, sous lequel il va se perfectionner dans l'art militaire, il se distingue à la bataille de Marchienne (18 juin), à celle de Fleurus, au combat du Mont-Patisel, à la prise de la Montagne de Fer, à la bataille d'Esneux, à celle de la Roer. Dans toutes ces affaires, et particulièrement au siège de Maastricht, confié à Kléber, le capitaine Pajol donna tant de preuves de valeur, qu'il reçut une de ces missions peu prodiguées à cette époque, celle d'aller présenter à la Convention nationale un fourgon de drapeaux ennemis. Kléber se l'attacha comme aide de camp.

Il nous faudrait citer toutes les affaires où les armées de Kléber, d'Hoche, de Jourdan, se trouvaient l'une après l'autre engagées, si nous voulions suivre Pajol, qui en fit successivement partie, dans toutes ses actions d'éclat. Au

passage de Lahn, frappé d'une balle au ventre, il poursuivit sa route jusqu'à ce que son cheval tombe mort: alors seulement force lui fut de se faire panser. A Altenkirchen, 'chargeant avec le colonel Richepanse l'arrière-garde ennemie, il prend vingt pièces de canon et fait quatre mille prisonniers. Richepanse passe général et Pajol major. Devant Francfort, puis à Ostrach, ses chevaux sont tués sous lui. A Liettingen, il se précipite le premier dans les rangs de la cavalerie ennemie, est haché de coups de sabre, et, sur le point d'être pris, saute sur un cheval démonté et rejoint le sixième de hussards.

Ce régiment est envoyé en Suisse rejoindre l'armée de Masséna. A Wintherthorn, il venait encore de culbuter des escadrons ennemis par une charge exécutée avec un entraînement que l'illustre général en chef admira, lorsque le cheval de Pajol est tué, et qu'il se trouve seul et entouré d'ennemis. Son régiment revient sur ses pas, le délivre. Pajol monte un cheval de prise, reprend le commandement, et retourne avec ses braves hussards faire un carnage nouveau et un grand nombre de prisonniers. Masséna le nomma colonel.

On le voit ensuite passer et se distinguer à l'armée d'Italie, puis à l'armée du Rhin; mériter un sabre d'honneur à la bataille de Neubourg, être appelé pour l'expédition d'Angleterre, et partir bientôt pour la campagne d'Autriche.

A Ulm, à Léoben, à Austerlitz, il se couvrit de gloire: Napoléon, après cette dernière bataille, le nomma général de brigade, il fit les campagnes de Prusse et de Pologne, son nom se rattache à toutes les grandes remontes: Friedland, Peissing, Ratisbonne, où il fit deux mille prisonniers: Kekmuhl, où il eut deux chevaux tués; Vienne, Lobau, Essling, Nesselbach, Wagram.

Le 7 août 1812, l'Empereur le fit lieutenant général pour avoir, à Kalouè, se détachant avec cent hommes seulement, braves comme lui, fait vingt-trois lieues en huit heures de nuit, pour aller, à cette distance de l'armée, enclouer tout un pâté d'artillerie ennemie, en faire sauter les caissons, et ramener douze cents chevaux et quatre cents prisonniers.

Dans la campagne comme dans la retraite de Russie, il est partout. Le 9 septembre à Mojaïsk il a le bras droit cassé par une balle, et son cheval est tué. Il n'en poursuit pas moins l'ennemi jusqu'à Moskou, où il entre des premiers.

Les services qu'il rendit à cette époque, bien glorieuse encore mais fatale, de notre histoire militaire, sont sans nombre. Napoléon ne craignit pas de dire devant tout son état-major «qu'il n'avait plus de général de cavalerie que Pajol; que celui-là savait non-seulement se bien battre, mais ne pas dormir, se bien garder, et n'être jamais surpris.» En avant de Leipsick, il conduisait trois divisions à la charge.

Son cheval reçut dans le poitrail un obus qui, en éclatant, fit sauter le général à plus de vingt pieds en l'air, lui cassa le bras et lui fractura plusieurs côtes. Laissé d'abord pour mort sur un champ de bataille où s'entre-choquaient. 20,000 chevaux, il y serait demeuré sans l'intrépidité et le dévouement d'un de ses aides de camp et de quelques officiers qui vinrent l'enlever et le faire porter à l'ambulance, où il commença à donner quelque signe de vie. «Si Pajol en revient, dit l'empereur, il ne doit plus mourir.» Il en revint cependant, et le bras encore en écharpe, il prit, à deux mois de là, le commandement en chef de l'armée d'observation de la Seine, de l'Yonne et de l'Oing, bientôt après, à Montereau, il fit des prodiges de valeur dans cette affaire si admirablement conçue, mais dont le retard du duc de Bellune fit avorter les résultats, qui devaient être immenses. L'Empereur le nomma grand-croix de la Légion-d'Honneur, en disant: «Si tous mes généraux m'avaient servi comme Pajol, l'ennemi ne serait pas en France. «A la fin de cette journée il eut encore son cheval tué; sa chute rouvrit ses blessures, et la nouvelle de l'abdication de Napoléon le trouva sur son lit de douleur.

Dans les cent-jours il fut nommé pair de France, se surpassa en audace et en bravoure à Charleroi, à Fleurus, protégea la retraite de Waterloo et revint sous Paris protester si énergiquement contre toute idée de capitulation, que le prince d'Eckmuhl lança contre lui un ordre d'arrestation. Pajol se retira au delà de la Loire, et, le 7 août 1815, fut, sur sa demande, mis à la retraite.

Ce soldat héroïque qui était habitué à presque toujours commander les avant-gardes, qui avait déjoué toutes les surprises de l'ennemi et qui passait, après l'illustre maréchal dont il avait épousé la fille, le maréchal Oudinot, pour l'officier général qui avait reçu le plus de blessures; ce soldat héroïque ne fut pas, sous la restauration, un citoyen moins dévoué à la liberté, moins courageux pour sa défense. Membre de l'*Association des Amis de la liberté de la presse*, dont faisaient partie MM. de Broglie, Garrot, Gévaudan, il vint, lui aussi, rendre compte à la justice d'avoir pensé qu'il fallait assurer des libertés

au pays auquel on ne pouvait plus donner la gloire.

Quand le peuple se leva en juillet, Pajol fut des premiers à montrer son uniforme. Il était à la tête et prit le commandement de cet immense flot de combattants qui se répandit de Paris à Rambouillet, pour déterminer le départ de Charles X, et attaquer au besoin les troupes qui l'avaient suivi. Il fut immédiatement appelé au commandement de la première division militaire, et pendant treize années se montra pour le gouvernement nouveau dévoué comme il savait l'être, sans réserve, mais sans flatterie, parce qu'il avait été à cette noble école où, en étant le plus brave, un militaire était sûr d'être le meilleur courtisan. En octobre 1842, son commandement, lui lut inopinément retiré. Le coup qui le frappait lui semblait injuste; il refusa toute compensation, et, bien pauvre, rentra dans cette retraite qu'il avait déjà, sous la branche aînée, noblement subie pendant quinze ans. Un cruel accident est venu l'y frapper, et Pajol, qui avait survécu à tant de blessures, a succombé cette fois, en s'écriant avec, amertume: «Encore si c'était un boulet qui m'eût brisé les os, j'aurais été favorisé jusqu'à la fin de ma vie. Elle se serait éteinte au service de la France.»

Si ferme, si indomptable dans les luttes militaires, Pajol, dans les relations de la vie, était d'une douceur, d'une facilité que dans une âme moins aimante on appellerait de la faiblesse. Il ne laisse que son nom et des traditions de gloire à ses deux fils, qu'il adorait. La douleur publique dont ils ont été témoins aura rendu la leur moins amère. Ils ont entendu un ancien ministre de la guerre exprimer sur la tombe de leur père le regret que la dignité de maréchal ne lui eût point été accordée. C'était à la fois dans la bouche du brave et loyal général Cubières comme un reproche et comme un repentir. L'injustice ne s'étendra pas jusqu'à eux, et l'on ne refusera pas à ces deux officiers les occasions de prouver qu'ils sont dignes d'être les fils de Pajol, les petits-fils d'Oudinot.

Trois jours auparavant, les devoirs funèbres avaient été rendus par les mêmes représentants de l'ancienne armée et par la chambre des députés presque tout entière, à un homme dont la carrière militaire, commencée beaucoup plus tard, a jeté un éclat brillant, quoique rapide, et fut, à quelque distance de là, suivie d'une carrière parlementaire aussi pure que la première. Briqueville était né à Rennes, le 23 janvier 1785, d'une famille noble, originaire de cette partie de la Normandie qui confine à la Bretagne. C'était une de ces natures brillantes, vives, spirituelles, franches, chevaleresques, que l'amour de la gloire électrise, mais jamais sans leur faire perdre de vue le sentiment de la justice et le souvenir de leurs autres devoirs. Le plus grand de nos capitaines modernes, après Napoléon, Masséna, que nous venons de voir tout à l'heure distinguer et avancer Pajol, distingua aussi plus tard et s'attacha Briqueville comme aide de camp. Le jeune officier fit avec son général les campagnes d'Espagne et de Portugal. A l'ouverture de l'expédition de Russie, il fut attaché à la maison militaire de l'Empereur. Officier d'ordonnance de Napoléon à la bataille de la Moskowa, il ne quitta pas le champ de bataille pendant cette longue et sanglante journée, et ce fut lui qui conduisit à la redoute du Mont-Sacré, avec le prince Eugène, la colonne de voltigeurs qui s'empara de cette redoutable position. Le bulletin de la bataille ayant attribué ce fait d'armes aux cuirassiers commandés par le général Caulincourt, Briqueville protesta contre cette assertion du Bulletin devant Napoléon lui-même, et sans craindre de l'irriter.-- Dans la retraite il fit partie du corps du maréchal Ney, fut grièvement blessé, puis présenté à l'Empereur par le prince de la Moskowa comme l'un des officiers qui lui avaient été le plus utiles. De nouveaux et éclatants services rendus par lui à Dresde lui acquirent définitivement les bonnes grâces de l'Empereur. Il reçut le commandement d'un escadron des lanciers rouges de la garde, et comporta vaillamment à la défense d'Anvers, sous les ordres du général Carnot. Après l'abdication de Napoléon, en 1814, chargé à Calais du soin d'escorter Louis XVIII à Paris, comblé des caresses du roi, s'étant attiré la faveur de madame, la duchesse d'Angoulême, il remplit sa mission jusqu'au château de Saint-Ouen. Là, retrouvant le reste de son régiment rangé en bataille devant les avenues du château, il s'avança vers le général Colbert, colonel de ce régiment, et lui dit: «Général, j'ai reçu l'ordre d'escorter jusqu'ici S. M. le roi Louis XVIII. Je crois avoir rempli ma mission fidèlement et honorablement. Mon devoir accompli, mes affections et ma conscience me prescrivent de me retirer. Recevez ma démission.»

En 1815, nommé colonel de dragons, il vit son régiment mis à l'ordre de l'armée à Ligny. Il eut la douleur de ne pouvoir faire entendre ses conseils au maréchal dans le corps d'armée duquel il était placé, et qu'il poussa vainement, comme le firent tant d'autres, à marcher sur le canon de Waterloo. S'étant repliés sur Paris, où une partie de l'armée ennemie les suivit imprudemment, et, plus témérairement encore, traversa la Seine, Briqueville fut chargé par le brave Exelmans d'enfoncer avec son régiment, entre Sèvres et Versailles, une colonne de cavalerie prussienne qui s'y était avancée. Il s'engagea de sa

personne au plus fort de la mêlée, fit éprouver une perte considérable à l'ennemi, mais demeura sur le champ de bataille, criblé de blessures, le poignet à demi abattu et la tête horriblement entr'ouverte par trois coups de sabre qui firent longtemps désespérer de sa vie. La conduite d'Exelmans et de Briqueville, si elle eût trouvé des imitateurs, eût changé bien probablement la face des événements; mais l'heure des trahisons avait sonné de nouveau, et ceux qui devaient défendre la France ne songeaient plus qu'à capituler en son nom et à leur profit.

Briqueville, dont les blessures avaient épuisé le corps, mais avaient laissé entiers le cœur et l'énergie, fut envoyé en 1827, par le département de la Manche, à la chambre des députés. On se rend compte du bonheur avec lequel il dut saluer la révolution de juillet et le retour du drapeau qui l'avait conduit à la victoire. Il se trouva bientôt rangé de nouveau dans l'opposition, mais s'il avait particulièrement la sympathie et l'affection personnelles des hommes de cette opinion, il était entouré de l'estime et du respect de chacun de ses collègues, à quelque fraction de la chambre qu'ils appartenissent. C'est avec vénération qu'on l'a vu, il y a six semaines, malade, mourant, se traîner à la tribune pour y appuyer la proposition qu'il avait faite de réunir aux cendres de Napoléon celles de l'ami fidèle de l'empereur, de son héroïque compagnon d'exil, de Bertrand. Épuisé par son émotion et par cet effort, Briqueville, au sortir de cette séance, s'alita pour ne plus se relever. Il est mort préoccupé uniquement de ce qui avait été la foi, le culte de sa vie entière, et les derniers mots prononcés par lui dans ses rêves d'agonie ont été ceux de l'ancienne devise: *Gloire et Patrie!*

Nous aurions voulu pouvoir reproduire sur la même page les traits de ces deux hommes auxquels viennent d'être rendus, au milieu du deuil public, les derniers devoirs. Mais le portrait de Briqueville n'existe qu'aux lieux éloignés où sa famille va faire transporter ses restes. Nous n'avons pu retarder l'expression de nos regrets, et le buste de Pajol, œuvre remarquable du ciseau d'Etex, est seul offert par nous aujourd'hui à une douloureuse sympathie.

Histoire de la Semaine.

La Chambre a continué à entendre dans ses bureaux la lecture et à autoriser le développement en séance publique de propositions nouvelles. La première en date est celle de M. de Saint-Priest, qui provoque une réforme postale. Il laisse la taxe de toute lettre simple, n'ayant pas plus de 40 kilomètres à franchir, au taux fixé aujourd'hui, celui de deux décimes; mais pour toute lettre à une destination au delà de cette distance, et quelle que soit celle qui sera à parcourir, M. de Saint-Priest demande la taxe fixe de trois décimes. Il demande de plus que le poids d'une lettre simple soit élevé de six à dix grammes. La proposition renferme quelques autres dispositions pour les lettres écrites à leurs familles par des sous-officiers, soldats et marins, et pour les envois d'argent n'excédant pas cinquante francs. C'est aujourd'hui 30 que cette proposition doit être développée et sa prise en considération mise aux voix. La majorité des bureaux en a autorisé la lecture, parce qu'ils ont pensé que soit par l'initiative d'un député, soit par celle du gouvernement, il y avait, pour nous servir d'une expression qui a eu naguère un grand retentissement de naïveté, quelque chose à faire, et que, ne fût-il pas irréprochable, le projet de M. de Saint-Priest aurait l'avantage de mettre l'administration en demeure de se prononcer. Nous aurons donc à revenir sur ce sujet. La question de la réforme, postale est d'ailleurs une de celles que nous nous sommes promis d'exposer et d'examiner.

C'est également aujourd'hui que M. Chapuys de Montlaville doit lire les développements de sa proposition relative à l'abolition du timbre pour les journaux et écrits périodiques. Six bureaux l'y ont autorisé, et comme une mesure de ce genre se résume en un article tendant à un but nettement déterminé et ne saurait présenter de difficultés de détail, en autoriser la lecture, c'est, à moins d'une inexplicable contradiction en approuver l'esprit et en vouloir la mise en vigueur. Quelques membres de la Chambre, tout en reconnaissant la nécessité d'une réforme sur ce point la voudraient moins complète, moins radicale; ils proposeront de substituer à la suppression du timbre sa réduction. C'est une demi-mesure n'offrant pas, à beaucoup près, les avantages de celle que provoque M. Chapuys de Montlaville, mais préférable cependant à l'état de choses actuel. On paraît avoir bien compris, à la Chambre, que les journaux les plus répandus aujourd'hui, et payant pour timbre les droits les plus forts, n'ont rien à gagner à sa suppression, car la concurrence les forcera à faire profiter les abonnés de cette différence; ils verront au contraire la gent abonnée leur être disputée par une foule de

concurrents dont l'ensemble des lois fiscales les débarrasse aujourd'hui. Toutes les couleurs, toutes les nuances politiques pourront compter des défenseurs, et c'est par le talent qu'il faudra conserver les lecteurs qu'aujourd'hui on arrive à avoir, dans une certaine proportion du moins, par la réunion de capitaux considérables. Les députés qui songent à substituer une diminution de timbre à la suppression demandée par M. Chapuys de Montlaville sont ceux qui ont, pour les ressources du Trésor, une sollicitude fort louable sans doute, mais qui s'éveille à tort en cette circonstance. Le timbre des journaux, déduction faite des frais de perception, ne produit guère que 2,500,000 francs; or, comme chaque journal sortant de Paris acquitte un droit de poste de 14 francs 60 centimes, toute mesure qui abaissera sensiblement le prix de l'abonnement multipliera les abonnés, et par conséquent le produit de la direction générale des postes. Tout doit porter à croire que l'élévation de ce produit compenserait immédiatement l'abolition du droit de timbre, ou rendrait du moins presque inappréciable la diminution dans les revenus du Trésor.

M. Monier de la Sizeranne avait également vu six bureaux autoriser la lecture d'une proposition déposée par lui, et tendante à modifier l'article du règlement de la Chambre qui exige, bien vainement la plupart du temps, la présence de la moitié au moins des membres, pour que les délibérations sur les articles des projets de loi soient valides. Il n'y aurait donc rien eu de changé par le fait, si cette proposition avait été adoptée; seulement ce qui est une irrégularité tolérée serait devenu un état de choses régulier et irréprochable. L'inexactitude ne pèse pas assez à la conscience de messieurs les députés pour les en détourner; mais, de cette façon, leurs derniers scrupules, si tant est qu'il en eussent, auraient été levés. La moitié plus un des membres de la Chambre n'eût plus été nécessaire que pour les votes sur l'ensemble des lois. La proposition n'a pas été prise en considération.

MM. Saint-Marc Girardin, d'Haussonville, Agénor de Gasparin, Sahune, Saint-Aulaire et Ribouet, ont déposé une autre proposition ayant pour but de régler l'admission et l'avancement des fonctionnaires dans les diverses branches de l'administration publique. On demandait depuis longtemps une charte administrative; celle que réclament les honorables membres que nous venons de nommer devrait avoir pour base les conditions suivantes: «1° Nul ne sera appelé à l'emploi le moins élevé d'un service public, s'il ne justifie d'un brevet ou diplôme universitaire dont la nature et le degré seront déterminés d'après le service, ou s'il n'est pourvu d'un diplôme administratif spécial, délivré après examen, et suivant un programme approprié à la nature du service. Tous les ans, le nombre des emplois présumés devoir vaquer, et le nombre des diplômes administratifs à délivrer pour rendre apte auxdits emplois sera déterminé à l'avance pour chaque service. 2° Une ordonnance royale déterminera les emplois et fonctions pour lesquels il devra être dressé un tableau d'avancement. Ce tableau comprendra le tiers des employés ou fonctionnaires de chaque service. Nul ne recevra de l'avancement s'il n'a rempli pendant un an au moins, et dans le même service, l'emploi immédiatement inférieur, et s'il n'est porté sur le tableau d'avancement. 3° Un tiers au plus des nominations pourra être fait en dehors de ces conditions pour les fonctions publiques qui seront déterminées par une ordonnance royale. 4° Ces dispositions ne s'appliqueront pas aux fonctions de ministre, ambassadeur, sous-secrétaire d'État, secrétaire général d'un ministère, procureur général à la Cour de cassation, procureur général à la Cour royale, préfet de police.»

Enfin, M. Garnier-Pagès a présenté, sur la conversion des rentes, une proposition qui reproduit purement et simplement le projet de loi voté en 1840 par la chambre des députés, et repoussé par la chambre des pairs.

Nous souhaitons à toutes ces propositions un sort meilleur que celui qui est bien probablement réservé à la proposition de MM. Lacrosse, Leyrand et Gustave de Beaumont contre la corruption électorale. Nous avons dit avec quelle unanimité la lecture en avait été autorisée, quel embarras on avait montré pour en combattre timidement la prise en considération. Quand il s'est agi de nommer la commission qui aura à l'examiner et à en faire un rapport à la Chambre, un seul membre favorable à la proposition a été nommé; les huit autres commissaires se sont, dans leurs bureaux, prononcés contre elle.

La chambre des députés a voté la loi du recrutement, qui ne sera guère que la reproduction de celle de 1832. L'expérience de M. le maréchal Soult, dont on est si disposé, si naturellement habitué à tenir un grand compte à la Chambre dans tout ce qui touche à l'organisation de l'armée, n'a pu cette fois protéger efficacement son projet, le projet d'aujourd'hui, car il était en contradiction flagrante avec celui que l'illustre maréchal avait présenté en 1841, et la Chambre n'avait pas l'explication de ce changement d'idées. Dans l'ancien projet il faisait passer le contingent entier sous le drapeau, et renvoyant les soldats dans leurs foyers à la cinquième année de la durée du service porté à

huit ans, il était ainsi mis à même de constituer ce qui existe en plusieurs pays, mais ce que nous n'avons pas en France, une réserve forte, exercée, sérieuse en un mot. Dans le nouveau projet, et malheureusement malgré les pressantes et justes observations qui ont été faites, ce n'est pas sur ce point qu'ont porté les changements introduits par la Chambre; dans le nouveau projet la faculté continue à être donnée au gouvernement de n'appeler sous le drapeau qu'une partie du contingent, et de laisser l'autre dans ses foyers à titre de réserve, s'il est bien permis de donner ce nom à des hommes qui n'ont jamais formé les rangs et manié le fusil. Mais, tout en abandonnant le but si désirable qu'il s'était proposé en 1841, M. le ministre de la guerre demandait que le temps du service fût porté à huit ans, augmentation de charges que rien ne justifiait plus. La chambre a repoussé cette disposition; elle a consenti toutefois à ce que le service ne comptât désormais qu'à partir du 1er juillet seulement, au lieu de compter du 1er janvier; voilà la seule innovation, et peut-être un tel résultat n'est-il pas assez important, le résultat n'est-il pas assez tranché, pour ne pas faire regarder comme perdu le temps qu'à deux reprises on a consacré à la révision de notre loi d'organisation militaire.

Le ministère français élabore péniblement des projets qui arrivent, après de longs débats, à n'être qu'une nouvelle édition, à peine corrigée, de la législation déjà existante, le ministère anglais éprouve de son côté des échecs qui le placent dans une situation très-fausse, sans donner toutefois victoire complète à ses adversaires. Le ministre de l'intérieur, sir James Graham, avait présenté à la chambre des communes un projet de loi qui codifiait, en les modifiant, tous les règlements antérieurs sur le travail des enfants dans les manufactures, et réduisait notamment à six heures et demie, pour les enfants de neuf à treize ans, le temps quotidien de travail, qui jusque-là était de huit heures. Cependant sa sollicitude sur les femmes, que le législateur n'avait pas songé encore à protéger, le projet disposait qu'aucune femme au-dessous de dix-huit ans ne pourrait travailler plus de douze heures par jour. La proposition semble devoir être adoptée à une grande majorité, bien que cependant elle trouvât des adversaires qui faisaient observer qu'il y avait une sorte d'injustice relative à réglementer ainsi certaines industries, quand on laisse les autres dans une complète indépendance; à limiter le travail dans les manufactures de coton, de laine, de fil et de soie, et à n'appliquer aucune espèce de règle aux poteries, aux forges, aux fabriques de quincaillerie, de bonneterie, de mercerie et autres établissements. Mais lord Ashley, connu par une philanthropie célèbre, a demandé par amendement qu'on allât plus loin que le vœu du ministère, et qu'on réduisit le travail, pour les jeunes femmes, à dix heures. Cet amendement, auquel se réunis les adversaires du cabinet, a été d'abord adopté 179 voix contre 170; mais ensuite il a été entraîné dans le vote de l'article du projet lui-même. Le ministère a demandé l'ajournement de la discussion pour se remettre de la secousse et prendre un Parti.

En Espagne, on ne s'amuse ni à faire des lois, ni à en écrire. Les journaux de ce pays nous donnent de longs et mis détails sur l'entrée triomphale de la reine Christine Madrid. Ils nous annoncent aussi que son chambellan, Munoz, vient d'être nommé duc de Rianzarès et grand d'Espagne de première classe. Nous lisons à côté de cela, dans *la Verdad*: «L'exécution des conspirateurs de Barcelone a eu lieu hier avec une solennité extraordinaire. La congrégation du sang, avec le Saint-Christ, a assisté à l'exécution, qui a eu lieu sous les yeux d'une foule immense. Quatre hommes ont été fusillés.»

Un mouvement a éclaté dans les Calabres. A Cosenza, le peuple a attaqué le palais de l'intendant et les casernes de la prison. On s'est battu aux cris de *A bas le gouvernement! Vive la constitution!* Du côté de la population, il y a trois morts et un assez grand nombre de blessés. La troupe beaucoup plus maltraitée; elle a perdu trente hommes et un capitaine. Le roi Ferdinand a ordonné des mesures pour prévenir les progrès de l'insurrection dans les Calabres, pour surveiller en même temps la Sicile, dont l'état et les dispositions sont pour lui une cause permanente d'inquiétudes.

Un sultan vient d'opérer dans son empire une réforme monétaire. L'émission de la nouvelle monnaie a commencé le 1er de mars, et le balancier frappait nuit et jour.--Si l'on en croit la *Gazette d'Augsbourg*, le prince hospodar de la Moldavie procéderait tout autrement. Il aurait détourné du denier public une somme de trois millions de piastres, et la grande fermentation régnerait à Jassy.

Le même journal, faisant allusion à la promesse qui avait été faite à la France, que les fortifications élevées en Belgique contre notre frontière à l'aide du tribut levé sur nous en 1815 par la sainte-alliance, seraient rasées, la Belgique étant devenue pays neutre, promesse consignée dans le discours de la couronne prononcé en 1831, à l'ouverture de la session, le journal imprime, sous la rubrique de Londres, la note suivante; «Dans ces derniers temps, le

ministère français a de nouveau demandé que les cinq forteresses belges fussent rasées. Le ministère belge a été de cet avis. Lord Aberdeen, informé de cette décision, a répondu avec beaucoup de réserve. Le noble lord s'excuse sur les frais énormes que coûterait cette opération. Il ne réfléchit pas que cette excuse équivaut presque à un consentement, si la France voulait payer les frais. Le roi de Hollande a formellement refusé, et il est probable que l'Autriche, la Russie et la Prusse refuseront aussi; et c'est sur quoi lord Aberdeen compte, lorsqu'il montre envers la France une complaisance que l'on ne peut prendre au sérieux.» Enfin, au dire du *Mercure de Souabe*, nous ne serions sérieux en ce moment dans aucune de nos transactions diplomatiques; car le roi de Prusse, dont l'Angleterre nous aurait amenés à accepter la médiation pour les réclamations qu'elle exerce contre nous relativement aux pertes qu'elle prétend avoir éprouvées à Portendie, aurait prononcé contre la France.

La ville de Raguse, que des secousses de tremblement de terre avaient déjà épouvantée l'automne dernier, vient de nouveau d'être jetée dans la terreur par une catastrophe semblable. La population a fui de la ville, et l'on s'est mis à construire hors de ses murs, des baraques pour y loger ses habitants pauvres.

M. Gabriel Delessert, préfet de police, vient d'être élevé à la dignité de pair de France. Ce magistrat s'est montré dévoué à ceux des intérêts de la rue qui lui sont confiés, et des fonctions où son devoir est souvent d'être rigoureux. Il a su faire reconnaître la justice et son impartialité. Ce choix honorera la patrie.

La chambre du Luxembourg vient de perdre M. le général comte d'Ambrugeat, qui avait plus d'une fois pris une part active aux discussions sur les lois d'organisation militaire. --La Cour de cassation a également vu la mort lui enlever un de ses membres les plus honorables, M. Fabvier, ancien procureur général près la Cour de Nancy.

Congrès central d'Agriculture de 1844.

CONCOURS D'HORTICULTURE.

En 1843, un certain nombre de cultivateurs et de producteurs de laines se réunirent à Senlis pour délibérer spécialement sur les besoins de cette branche de l'industrie agricole. L'assemblée, avant de se séparer, émit le vœu que tous les ans eût lieu un congrès d'Agriculture, où l'on agiterait toutes les questions relatives à l'agronomie et à la production agricole. Par suite de cette décision, le congrès central d'Agriculture de 1844 a tenu dernièrement ses comices à l'orangerie du Luxembourg, sous la présidence de M. le duc Decazes.

Dans le but d'accélérer le travail, une commission permanente, composée de pairs, de députés, de membres du conseil général d'Agriculture, avait d'avance divisé toutes les questions que le congrès aurait à discuter en deux grandes catégories, celle des *besoins et intérêts généraux*, celle des *besoins et intérêts spéciaux*. Par suite de cette division préalablement arrêtée, dès le premier jour plusieurs commissions se sont formées pour s'occuper d'un grand nombre de questions dont nous citerons seulement les plus importantes. Ainsi elles ont traité de l'enseignement agricole, du crédit foncier, des irrigations, du morcellement de la propriété. La question des céréales, celle des vins, celle des laines, des graines oléagineuses, des bestiaux, des chevaux, des sels, préparées dans ces commissions, ont tour à tour été soumises aux discussions du congrès.

Assurément ces réunions sont pour ceux qui les composent un plaisir fort innocent; elles ont cependant à nos yeux un inconvénient que nous devons signaler, parce qu'il n'est pas sans gravité: c'est de gêner, d'entraver l'action du gouvernement, qui trouvera sur ses pas la coalition de ces intérêts prohibitionnistes, toutes les fois qu'il voudra présenter à l'approbation des Chambres une loi qui aurait pour but d'abaisser nos tarifs et de faciliter, par l'accroissement des échanges, le double essor de la production et de la consommation. Les hommes les plus influents de ces congrès par leur position sociale ou politique, pairs, députés, membres des conseils généraux, se trouvent moralement engagés à soutenir de nouveau, dans les assemblées législatives dont ils font partie, les doctrines restrictives qu'ils ont fait prévaloir dans ces congrès agricoles, ou tout du moins à priver l'administration supérieure de l'appui qu'elle aurait eu droit d'attendre de leurs lumières. Des hommes honorables et dont la rapacité, éprouvée dans des fonctions importantes, ne saurait être révoquée en doute, engagent ainsi quelquefois au service de l'erreur une volonté qui ne devrait servir que les intérêts de la vérité et des doctrines dont la pratique peut seule donner au pays le degré de force et de richesse qui lui manque encore.

De l'agriculture proprement dite à l'horticulture, la transition est facile, on pourrait même dire qu'elle est naturelle. Aussi, quelques jours après que les agronomes eurent quitté le Luxembourg, les jardiniers, ou pour mieux dire les horticulteurs, car il n'y a plus de jardiniers comme il n'y a plus d'apothicaires, les premiers ayant été remplacés par les horticulteurs comme les seconds par les pharmaciens, les horticulteurs, disons-nous, ont pris possession de l'orangerie du Luxembourg et y ont apporté toutes leurs merveilles, merveilles d'autant plus remarquables que rarement on avait vu une saison plus malencontreuse pour la culture des fleurs.

Aussi tous les visiteurs de cette exposition printanière du *Cercle horticole* ont-ils admiré les beaux camélias et les magnifiques rhododendrons de M. Maillet, les jacinthes de M. Tripet-Leblanc, les roses de M. Roblin et de M. Margottin. M. Jacques, jardinier du roi à Neuilly, avait envoyé une fort jolie collection de plantes de printemps, parmi lesquelles les muguets et les primevères figuraient au premier rang. M. Martine avait exposé, de son côté, des plantes étrangères nouvellement introduites en France et qui paraissaient pour la première fois dans nos expositions horticoles.

Nous avons parlé du M. Paillet, à qui le jury a décerné un prix d'honneur fondé en faveur de celui qui exposerait les plantes à la fois les plus nombreuses, les plus variées, les plus rares et les plus intéressantes, ce sont les termes du programme. À côté de M. Paillet, qu'on peut regarder avec raison comme le vainqueur de ce concours, sont venus se placer MM. Cels frères, dont le nom se rattache depuis longtemps à tous nos progrès dans l'horticulture. Les plantes tropicales qu'ils avaient envoyées à cette exposition faisaient, et à juste titre, l'admiration de tous les connaisseurs. Une place à part doit être donnée à M. Modeste Guérin, de Belleville qui a été récompensé par le jury pour ses plantes de serre tempérée. Rien de plus gracieux, de plus beau que les sujets qu'il avait envoyés au Luxembourg.

La même distinction a été accordée aux bruyères de M. Rousseau et aux azalées de M. Souchet fils, de Ragoulet. Ce dernier y avait d'autant plus de droits qu'il ne s'était pas seulement occupé de la culture des fleurs. Lui seul avait envoyé des fruits, des fraises de primeur.

Les légumes, cet autre produit de nos jardins, brillaient par leur absence, sauf cependant les haricots. Les personnes qui sont friands de ce légume n'apprendront sans doute point sans intérêt qu'un horticulteur de Batignolles en avait exposé cent vingt-quatre variétés.

Parmi les objets qui peuvent être regardés comme appartenant plus spécialement à l'industrie horticole, on remarquait surtout les poteries de M. Follet, ces vases si gracieux qui imitent toutes les formes, celle du vase étrusque, de la lampe, du candélabre, et que leur beauté comme leur élégance appelle à figurer bientôt dans tous les appartements.

Cette exposition horticole est la première qui ait encore eu lieu cette année 1844. À ce titre on lui devait dans l'*Illustration* une mention toute particulière. Bien plus, sous une apparence assez futile, ces exhibitions cachent un but plus élevé, plus positif. Dans une ville comme la capitale de la France, le commerce des fleurs est loin d'avoir atteint ses dernières limites. Non-seulement il est susceptible de grands développements encore, mais il peut s'élever aux proportions d'une branche d'industrie aussi intéressante que lucrative. À Gand, dont la population ne dépasse pas 100,000 individus, il se fait annuellement, en fleurs, pour plus de trois millions d'affaires. Pourquoi Paris, dix fois plus grand, dix fois plus peuplé que la capitale de la Flandre occidentale, ne donnerait-il pas lieu à un commerce trois à quatre fois plus considérable?

Courrier de Paris.

Nous avons eu, depuis quelques jours, à pleurer plus d'un mort regrettable; les uns ont laissé après eux, comme le lieutenant général comte Pajol, le souvenir d'une vie éclatante; tout le pompeux et bruyant cortège des grandes existences et des grandes renommées les a suivis et accompagnés jusqu'à la tombe; les drapeaux flottants, les tristes fanfares, le roulement lugubre des tambours voilés, les croix et les cordons, les faisceaux, l'escorte militaire, la longue file des voitures armoriées, et la foule se pressant au passage de ces splendeurs terrestres si voisines du néant.--Les autres, pour avoir vécu avec moins de bruit, pour être morts avec plus de modestie, n'en laissent pas moins une mémoire douloureuse et chère, où revit tout l'honneur d'une existence marquée par la distinction du talent et par la pureté du caractère.--Ainsi

presqu'en même temps que le brillant et héroïque général de l'empire, un homme modeste, un simple artiste, frappé subitement, rendait le dernier soupir. Sans doute, sa dépouille mortelle n'a pas reçu les splendides témoignages qui ornent les trépas fameux, mais il y avait dans les regrets profonds et nombreux qui se pressaient autour du cercueil de l'artiste, dans l'attestation que les éloges et les larmes de ses amis et de sa famille donnaient de sa vie laborieuse, honorable, intelligente, et de sa bonté, je ne sais quoi de plus touchant et de plus désirable que toutes les magnificences possibles.

L'homme ainsi pleuré avait été un des artistes les plus distingués de l'empire et de la restauration, et jusqu'en ces dernières années, Jacques (Nicolas), peintre en miniature, avait conservé sa réputation en même temps que toute la vigueur et toute la finesse de son talent: privilège que ne gardent pas toujours, dans l'âge avancé, les artistes naguère les plus forts et les plus habiles; au temps de la jeunesse et de la maturité! Décadence prématurée qui a jeté la désolation dans plus d'une âme de peintre ou de poète! ruines douloureuses! spectacle attristant du corps survivant à l'esprit, de l'oubli précédant le silence de la tombe! cruel et amer regret d'un talent vaincu par la vieillesse, que du moins Nicolas Jacques n'a pas senti.

Il était né à Nancy en 1780. Des revers de fortune l'obligèrent à quitter sa famille de bonne heure et à chercher ailleurs un sort plus favorable. A treize ans, Jacques arriva à Paris, sans appui, sans argent; à treize ans, remarquez-le bien, c'est-à-dire dans un âge encore tout voisin de l'enfance, Jacques puisa dans son malheur et dans l'honnêteté de ses sentiments naturels, une force et une résolution qui de l'adolescent tirent un homme; déjà son goût pour la peinture s'était éveillé; il en suivit la pente, et par je ne sais quel heureux coup de fortune, le pauvre enfant parvint à entrer dans l'atelier de David. Là, il étudia avec ardeur sous l'œil du maître, et le maître le distingua bientôt. David rêvait pour Jacques la brillante renommée du peintre d'histoire.

Les études persévérantes, les remarquables progrès de l'élève semblaient promettre de justifier bientôt ce rêve bienveillant par une heureuse réalité; mais la pauvreté était là qui frappait tous les matins au chevet du jeune artiste; la pâle pauvreté lui conseilla de quitter les songes et les horizons infinis, pour se borner à une partie de l'art moins éclatante, mais plus propice aux bourses désertes et aux affligés. Jacques quitta la grande toile pour la miniature.

Isabey lui donna des leçons, Isabey, le peintre élégant des fins visages et des gazes légères; Jacques devint bientôt l'égal de ce maître et partagea son crédit et son succès. Les célébrités de ce temps guerrier allèrent ainsi d'Isabey à Jacques, du pinceau de Jacques au pinceau d'Isabey; rois, reines, héros de la victoire et de la guerre, héroïnes de la grâce et de la beauté. Jacques eut affaire à toutes les renommées de cet âge héroïque, aux plus redoutables comme aux plus charmants; pas un doux nom, pas un nom illustre ne manque à l'honneur de son pinceau: Joséphine, Hortense, la princesse Borghèse, Bernadotte, le grand duc et les princesses de Bade, Cherubini, mademoiselle Mars, dont Jacques a laissé un admirable portrait, qui lui valut, en 1810, la grande médaille d'or impériale. Que sais-je encore? Cuvier, madame de Lavalette, le général Foy, Benjamin constant, les princes de la branche aînée, les princes de la maison d'Orléans, mademoiselle Rachel; et, ici même, les lecteurs de *l'Illustration* ont pu voir un portrait de l'amiral Dupetit-Thouars reproduit d'après une excellente miniature du regrettable artiste.

Ce long et persévérant succès, qui suivit Jacques dans tout le cours de sa vie, ne fut que la juste récompense d'un talent plein de conscience et de délicatesse: dans un genre où l'habileté tient trop souvent lieu d'étude et de science, Jacques sut apporter les pures traditions du dessin correct et savant; sa manière offrait une alliance exquise de la sévérité du goût antique, restauré par David, avec la finesse et la grâce du pinceau d'Isabey.

Jacques ne fut pas seulement un remarquable artiste: il fut un excellent homme, doux, bienveillant, amoureux de son art, plein de sentiments et d'affections intimes, d'une rare modestie qui laissait aux autres le soin de deviner tout ce qu'il valait; il avait gardé ces traditions de politesse exquise qui s'en vont de jour en jour et qu'il faut regretter.--Jacques comptait,--bel éloge!-- beaucoup d'amis sincères; les plus illustres artistes l'estimaient et l'aimaient; tous, amis et artistes, lui ont donné un adieu triste et cordial; et tous s'accordaient à dire, autour de sa tombe, qu'il était difficile d'être plus regrettable et d'avoir été meilleur.--Et si l'on s'étonne que nous ayons parlé si longtemps d'un modeste peintre en miniature, nous demanderons qui donc mérite mieux l'attention que ces hommes de probité et de cœur qui ont fait leur situation et se sont élevés par la lutte et le travail; nous demanderons qui donc est plus digne d'être loué, au moment de la mort, que ces âmes simples et candides qui ont employé leur vie à prouver beaucoup de talent et à sembler, eux seuls, ne pas s'en apercevoir.

pas trop orné de boue ou de pluie, on y risque sa chaussure; et ainsi, cette multitude disparaît peu à peu, les uns à pied, les autres à cheval; ceux-ci sur les coussins d'un agréable équipage, ceux-là sur la semelle de leurs bottes et de leurs souliers. Bientôt tout est dit; on n'entend plus que les derniers bruissements d'un fiacre retardataire, mourant peu à peu et s'éloignant sur le pavé des rues voisines... Et soudain tout ce monde éclatant a disparu, tout le bruit merveilleux a cessé, et le noir fantôme du Théâtre-Italien rentre dans son silence, dans sa solitude et dans sa nuit.

Puisque, nous en sommes aux cavatines, annonçons le prochain retour à Paris de madame Manuel Garcia; il y a dix-huit mois que madame Garcia nous a quittés pour nos voisins de l'*entente cordiale*; depuis dix-huit mois, l'heureuse cantatrice fait les délices de Londres; ce nom de Garcia porte bonheur! Ici, c'est la Russie qui s'y laisse prendre; là, et de l'autre côté du détroit, l'Angleterre s'y abandonne avec délices; madame Manuel Garcia a conquis à Londres des succès presque aussi éclatants que ceux obtenus à Saint-Pétersbourg par sa cousine Pauline Garcia.

--Notre parti est pris; dès que madame Manuel Garcia sera de retour, nous nous garderons bien de lui permettre de nous abandonner désormais.

Assez de Londres comme cela! songez un peu à Paris, s'il vous plaît, madame.

On assure que M. Victor Hugo se présente aux élections du neuvième arrondissement pour remplacer M. Galis, député démissionnaire; encore un poète qui déserterait la poésie pour la politique; pourquoi cette désertion funeste? nous ne manquons pas de députés: les députés pullulent: c'est une graine qui abonde et surabonde; elle pousse dans tous les sillons, dans tous les chemins, sous tous les pavés! Mais la graine de poète est rare. Pourquoi s'aventurer dans les champs infertiles du Palais-Bourbon? cette graine féconde et précieuse fleurit-elle dans les railways et sous les locomotives? Non, elle y meurt! Croyez-moi donc, poète, restez poète, et ne donnez pas un démenti à Dieu, qui vous a doué du plus beau don et du plus enviable!

M Pasquier, grand chancelier, a été dangereusement malade depuis deux mois; ses amis avaient de l'inquiétude; M. le chancelier annonce un bal pour le courant du mois prochain, un grand bal politique bien entendu; c'est un certificat de santé qu'il se donne.

--De quoi, m'sieur?

--Conseillez à votre maître, mon garçon, de ne prendre des limousins que pour l'arbalète. Au limon, toujours des normands ou des comtois, des races carrées; beaux poitrails, croupes énormes: il n'y a que cela pour tenir à la descente:

Et vogue la berline,
Qui porte mes amours.»

Cette conversation, mêlée de chants, se passait sur l'impériale de l'une des grandes messageries qui font le service entre Paris et Lyon par la route du Bourbonnais. Le principal interlocuteur était un petit homme trapu, vigoureux, et dont la figure ronde et joviale exprimait cette satisfaction qui naît d'une santé parfaite et d'un merveilleux estomac. Les rides du visage accusaient une cinquantaine d'années, mais des années légèrement portées et qui n'avaient nui ni à l'enluminure du teint, ni à la vivacité de l'œil, ni à la pétulance des allures. Le buste était puissant, le cou large, les cheveux gris et coupés ras, le nez un peu camard, l'oreille rouge, la denture encore belle, le front court et sillonné. La force de la musculature et la richesse du sang éclataient chez ce sujet, et son florissant aspect donnait une grande idée de l'harmonie de ses fonctions digestives.

C'est à Moulins, au milieu de la nuit, que l'on avait pris le nouvel hôte de l'impériale. Depuis qu'il s'y était installé, personne autour de lui n'avait eu un instant de repos. La température était froide et les autres voyageurs auraient voulu se défendre contre l'air extérieur à l'aide des rideaux de cuir qui garnissaient leur demeure aérienne. Impossible: le nouveau venu les écartait avec une obstination infatigable, et semblait avoir fait un pacte avec la bise. Il est vrai qu'il avait pris ses précautions: la houppelande doublée de peaux de mouton, les bottes fourrées, la casquette de loutre rabattue sur les oreilles, et par-dessus tout cela le manteau bleu de ciel avec l'agrafe en similor. Notre homme s'agitait, soufflait sous ces enveloppes, coudoyant ses voisins ou les inquiétant par des piétinements opiniâtres. Désormais, à ses côtés, personne ne s'appartint plus; il semblait être le maître, le souverain de cette voiture. Son aplomb dominait le conducteur, et les postillons avaient pris le parti de lui obéir. A chaque relais il mettait pied à terre, non sans fouler les orteils qui se trouvaient sur son passage; puis, à peine remonté, il allumait une énorme pipe allemande et infectait de fumée les trois pauvres diables que leur étoile avait fait asseoir sur les mêmes banquettes que lui.

Quand le jour parut, ce fut un autre manège. Dans le moindre bourg, dans les hameaux même, cet homme trouvait quelqu'un à apostropher, quelques mots à échanger.

«Bonjour, père Picard.

--Tiens! ah! c'est vous, troubadour?

--Oui, mon bonhomme, c'est moi; et la mère Picard, et les petits Picard, comment tout ce monde-là se comporte-t-il:

--Très-bien, troubadour, à souhait; faites honneur. Ah ça! dégringolez donc de votre perchoir; il y a le temps de se gargariser avec un peu de fil-en-quatre.

--A la bonne heure! en voilà une d'idée. Ohé! le conducteur! ohé! le postillon, par ici! voilà un homme généreux qui régale. En avant le fil-en-quatre, et vive le père Picard!

Ah! comme on entrain
Boire à son cabaret!»

Quelques lieues plus loin, la scène variait. Du haut de son observatoire notre remuant voyageur apercevait, à une certaine distance, un épicier sur le pas de sa porte, et s'improvisant un porte-voix à l'aide de ses deux mains:

«Père Jaboulot, criait-il, combien vous reste-t-il de sacs de poivre du dernier envoi de la maison Grabeausée et compagnie?

--Quatre sacs, troubadour; de la vraie drogue, impossible de les vendre.

--Fouette, postillon,» répliquait le voyageur, en accompagnant ces mots d'un geste qui exprimait à son interlocuteur lointain le regret de n'avoir pu saisir et comprendre ses paroles.

Cet homme remplissait ainsi les grands chemins de son activité, et menait à lui seul plus de bruit que tout le coche ensemble. Peu à peu le conducteur s'était vu forcé de lui abandonner une partie de ses attributions; il surveillait

l'attelage, ajustait les traits, sonnait de la trompette, faisait jouer la mécanique, prodiguait ses conseils aux postillons, s'emparait du fouet et l'agitait d'une manière bruyante. Quand ces ressources étaient épuisées, il entamait son répertoire de chansons, et cherchait à justifier le surnom de *troubadour* sous lequel il paraissait fort connu et presque populaire dans la contrée, l'assaut du grave au doux, il épousa son *Béranger* pour en venir à des romances couvertes d'une gaze beaucoup plus diaphane. Ses voisins semblaient moins charmés qu'impatientés de cet exercice vocal; mais l'artiste n'en continuait que de plus belle à les combler de refrains et de flonflons. Probablement il s'inquiétait peu des impressions de son auditoire; son propre suffrage lui suffisait. De leur côté, ses compagnons avaient pris le parti d'opposer à ce débordement un silence et une résignation exemplaires, et cette patience ne se démentit qu'au dernier tournant de la descente qui aboutissait à la Grande-Rue de Tarare.

«Monsieur, se hasarda alors à dire l'un des voyageurs, nous voici au relais; si vous modérez les éclats de votre voix? On va nous prendre pour une émeute.»

Celui qui parlait ainsi était un jeune homme de vingt-cinq ans, blond, délicat, presque imberbe, d'une physionomie douce et heureuse. Depuis que le personnage qui répondait au surnom de *troubadour* avait fait invasion dans le cabriolet, il s'était appliqué à lui laisser tous ses aises et à ne point gêner ses mouvements. Pelotonné dans un coin, il s'efforçait d'occuper le moins d'espace possible, et se contentait de se défendre contre les écarts d'une pantomime turbulente. Le troubadour aurait dû lui tenir compte de cette longue condescendance; cependant il mit quelque aigreur dans sa réponse.

«Jeune homme, lui dit-il, on pourrait croire que vous êtes étranger à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

--Mais, monsieur, il me semble...

--Au fait, vous êtes jeune, et vous n'avez pas triomphé en juillet pour la défense des lois:

Au sein d'une masse profonde.
Qui guide leurs drapeaux sanglants?
Dessous une perruque blonde,
C'est Lafayette en cheveux blancs.

--Encore une fois, monsieur...

--Deux minutes d'attention, jeune homme. Que dit la Charte, article 3: «Tout Français a le droit de publier ses opinions; la censure ne pourra jamais être rétablie.»

--Eh bien?

--Je publie mes opinions par la voie ou plutôt par la voix des romances, et vous attendez à ma liberté individuelle, vous me ramenez aux mauvais temps de la censure, en m'interpellant hors de propos.

--Cessez vos railleries, monsieur.

--Jeune homme, écoutez votre ancien jusqu'au bout. Je suis Potard, le fameux Potard, autrement dit le vieux troubadour, doyen des commis voyageurs de l'épicerie et de la droguerie lyonnaises. Il faut que ce conducteur soit excessivement jeune pour ne pas connaître le père Potard, le vieux troubadour. De Lille en Flandre jusqu'à Bayonne, tous les conducteurs me connaissent; ils ont tous fumé avec moi le calumet de l'amitié et partagé le petit verre de la sympathie. Il n'y a qu'un Potard au monde comme il n'y a qu'un Napoléon. Bon garçon, viveur, noceur, balochard même, mais inflexible sur les principes:

Plutôt la mort que l'esclavage!
C'est la devise des Français.

--Mon Dieu, monsieur...

--Maintenant que je me suis déboutonné, jeune homme, que j'ai mis mon cœur à jour, comme, si j'étais de verre, à votre tour pour les noms, prénoms et qualités. A propos, j'oubliais d'ajouter que je voyage pour les Grabeausée et compagnie, rue du Bât-d'Argent; première maison de droguerie, ayant des relations dans les deux Indes: voilà.

--Moi, monsieur, je me nomme Edouard Beaupertuis, et je représente la maison de mon père Beaupertuis et Blainval, articles châles, soieries et nouveautés.

--Beaupertuis de la rue Caillou? Établissement connu, riches fabricants, des

gens qui travaillent avec leurs capitaux. Jeune homme, je vous en félicite. Que ne parliez-vous plus tôt? Les Beaupertuis, malpeste! c'est du bon papier, première valeur. On leur donne 500,000 francs de fortune, haut la main. Touchez là, mon cher, touchez là!»

On venait d'arriver au relais, et déjà les voyageurs descendaient un à un de la voiture; le conducteur déclara qu'il accordait trois quarts d'heure pour le déjeuner. L'hôtesse du Lion-d'Or se tenait, en tablier blanc, à l'une des portières et invitait la compagnie à se rendre dans la salle à manger. Edouard Beaupertuis eut beau faire, il ne put se débarrasser des étreintes du père Potard. Le vieux troubadour l'emmena vers l'hôtellerie en chantant:

«Point de chagrin qui ne soit oublié
Entre l'amour et l'amitié.

«Jeune homme, ajoutait-il, vous débutez dans la carrière des voyages; je veux faire votre éducation. Vous me revenez, saprelotte, vous me revenez! J'ai une légion d'élèves qui battent les grandes routes, et il y a parmi eux des sujets qui me font honneur. Cependant, faut-il l'avouer, le feu sacré n'y est plus. Pour caroller la pratique, je ne dis pas; mais pour le cœur, pour l'amour de la patrie et surtout pour la romance, il y a déchet, un cruel déchet. Vous parlez à ces jouvenceaux de notre illustre Béranger, «Connais pas,» qu'ils répliquent. Voilà pourtant où nous en sommes: les grandes traditions se perdent. Le commis voyageur aime mieux roucouler un air de *Robert le Diable* que *le Dieu des Bonnes Gens*; l'institution est en décadence, c'est toisé:

Le verre en main gaîment je me confie
Au dieu des bonnes gens.»

Le vieux troubadour était trop expert en matière de grandes routes pour pousser plus loin l'entretien. Le déjeuner était servi, et il fallait se mettre à table sur-le-champ, sous peine de donner de l'avance aux autres convives. Le père Potard échangea avec la servante un coup d'œil d'intelligence, choisit une place à portée des grosses pièces, et ouvrit la tranchée devant un canard flanqué de navets. A peine avait-il commencé les opérations, que le conducteur entra.

«En voiture, messieurs!» s'écria-t-il.

Un sourire effleura les lèvres du troubadour.

«Conducteur, dit-il, le jeu est vieux, très vieux; réservez-le pour une meilleure occasion. Avec le père Potard, c'est peine perdue. Il y a temps pour tout; songeons d'abord aux légumes. Vous offrirai-je des aiguillettes de ce palmipède, conducteur? Pristi! le drôle se défend joliment. Il faut qu'il suit mort centenaire.»

En même temps, le commis voyageur de la maison Grabeausée et compagnie plongeait le couteau dans les entrailles de la bête, et le retirait avec un morceau de papier embroché au bout de la lame.

«Par exemple, s'écria-t-il, en voilà une sévère. Un canard savant! un canard qui digère le papier et se nourrit d'écriture! c'est du nouveau!»

Cette découverte répandit quelque étonnement parmi les convives; on examinait à la ronde ce morceau de papier fixé au bout du couteau, sans pouvoir s'expliquer par quel hasard il se trouvait logé dans le ventre de l'animal. Le père Potard semblait lui-même fort intrigué, quand tout à coup on le vit bondir sur sa chaise et se frapper le front;

«J'y suis! je l'ai trouvé! Passez-moi l'objet; nous allons rire. Je parie que c'est ce farceur d'Alfred, de la maison Papillon et compagnie, qui a monté le coup. Passez-moi l'objet, vous dis-je; je suis curieux de voir cela.»

Le couteau, après avoir fait le tour de la salle, se trouva de nouveau entre les mains du vieux troubadour. Il en détacha le papier et l'ouvrit avec quelques précautions. A peine eut-il jeté les yeux dessus, que sa physionomie s'anima.

«Silence! messieurs, s'écria-t-il. Ceci vous représente un acte civil de la plus haute importance: c'est l'extrait mortuaire concernant le volatile ici étendu. L'épithaphe est courte, mais expressive: 2 février. Nous voici au 15; c'est donc treize jours pleins. Je ne m'étonne plus que le défunt soit si coriace; il passe peu à peu à l'état de momie. J'en ai vu au Louvre, à Paris, qui sont moins solides que celle-là. Il est vrai que le canard est d'une conservation plus facile que l'homme.»

Les convives riaient à gorge déployée, et le papier accusateur circulait encore

une fois autour de la table.

«C'est égal, ajouta le vieux troubadour, l'idée est jolie. J'en reviens à dire qu'il n'y a qu'Alfred, de la maison Papillon, qui ait pu l'avoir. Satané farceur, tu me rendras jaloux!» A ce moment, le conducteur, qui s'était absenté pendant quelques minutes, reparut à la porte de la salle à manger.

«En voiture, messieurs, dit-il.

--Ah! conducteur, s'écria le père Potard en l'interrompant, vous commencez à devenir fastidieux, mon cher. Bon pour des conscrits de s'effaroucher; mais quand on a sur le dos trente-cinq ans de voyages, on connaît les rengaines. Voyons, conducteur, nous ne sommes pas ici pour faire les affaires de l'aubergiste; au contraire. Soyons calme, mon camarade, et rinçons-nous à fond le gosier; c'est très-salubre.

A boire, à boire, à boire!
Nous quitterons-nous sans boire?
Nous quitterons-nous sans boire un coup?»

Bon gré, mal gré, il fallut que le conducteur en passât par ce que voulait le père Potard: le vieux troubadour s'emparait tout à fait du commandement. Sur l'article de la nourriture, il était d'ailleurs inflexible; il voulait s'en donner dans toute la plénitude de son appétit, et avec le calme d'un estomac sûr de sa force. Toutes les hôtelleries du Bourbonnais et de la Bourgogne le connaissaient: on le savait implacable dans ses rancunes, mais fidèle dans ses amitiés. L'aventure du canard était arrivée aux oreilles du maître de l'établissement; il comprit qu'il fallait étouffer cette affaire, et improviser une réparation. A l'instant la table fut couverte d'une profusion de mets, et les plus fins, les plus recherchés, furent placés devant le père Potard, avec un petit beaujolais dont la couleur semblait toute autre que celle du vin qui garnissait le reste de la table. Le vieux troubadour comprit la portée de ces attentions, et s'empressa d'y faire honneur. Il passa du vol-au-vent à la galantine, du veau aux carottes au civet de lièvre, expédia un jeune poulet, et se précipita sur le fromage comme un homme à jeun. Il était vraiment beau sur ce champ de bataille, qu'il jonchait de débris. Au milieu d'aussi furieux coups de dent, il trouvait encore quelques mots à placer:

«Décidément, messieurs, le canard de tout à l'heure était une erreur, une pure erreur: l'hôte doit y être étranger; Alfred, de la maison Papillon, aura tout fait. Voyez, ajouta-t-il, comme pour s'acquitter d'une dette d'honneur, voyez comme on déjeune ici. J'ai passé cent trente fois au Lion-d'Or; toujours le même service, toujours des compotes de pommes et des meringues, au dessert. Nulle part on ne travaille le vol-au-vent comme dans cette maison; et puis, c'est supérieurement garni: des quenelles, des crêtes de coq, des champignons, des truffes; on n'y épargne rien.»

Pendant tout le temps que se prolongea cette scène, le conducteur se tint sur le seuil de la porte, visiblement contrarié, mais n'osant pas persister dans ses fonctions de trouble-fête. Enfin, lorsque quarante minutes se furent écoulées ainsi, il reprit timidement la parole:

«Si nous montions en voiture, messieurs: nous avons trois heures de retard.

--Adjugé pour cette fois, conducteur, répliqua le père Potard; le temps d'engloutir le pousse-café, et nous sommes à vous.»

Tout le monde se leva, et les comptes se réglèrent. Le vieux commis voyageur portait la main à la poche, quand l'aubergiste entra et le prit à part:

«Allons donc, troubadour, lui dit-il, vous voulez plaisanter.

--De quoi! père Robineau: les bons comptes font les bons amis. Trois francs pour tout le monde, quarante sous pour les copins: voilà.

--Rien de rien, troubadour; vous m'avez sauvé une tuile; c'est moi qui vous dois du retour.

--En voiture, messieurs!» cria de nouveau le conducteur.

La diligence s'ébranla, et cinq heures après elle entra dans le faubourg de Vaize, traversait la Saône, et venait déposer les voyageurs sur la place des Terreaux.

«Jeune Beaupertuis, dit alors le vieux troubadour à son compagnon de route, sans adieu, n'est-ce pas? Voici mes divers domiciles: de huit à dix heures du matin, au *café Casati*; dans la journée, chez les Grabeausée; le soir, au *café de*

la Perle, entre neuf et minuit; chez moi, jamais, place Saint-Nizier, maison du boulanger, au troisième, la porte en face, disposez du père Potard à la vie et à la mort. Il pleut, je me sauve.»

(*La suite au prochain numéro.*)

Petits Poèmes du Nord.

(Voir tome II, page 43.)

L'ÎLE.

Pendant des siècles les flots de la mer, sans redouter l'avenir, coulaient en maîtres sur cet espace qui leur sera enlevé; ils s'y reposaient dans leur calme, ou ils s'y soulevaient et éclataient en tempêtes; et, dans leur insouciant domination, ils ne croyaient pas que la terre vint un jour diviser leurs forces et interrompre la continuité de l'empire.

Mais il vint un temps où la sonde, en plongeant dans ces espaces, y sentit un fond inaccoutumé. La terre s'était soulevée dans l'abîme, et les coraux, ces pierres vivantes, étendant leurs bras immenses comme des serpents de marbre, s'entrelaçaient autour de cette montagne naissante, l'augmentaient de leurs replis et grandissaient avec elle.

C'est maintenant un écueil sous-marin, c'est un rocher qui est terrible dans son adolescence. Si la turbulence des vents a déchiré cette mer et y a creusé des vallons, il apparaît pour la première fois à la lumière et il respire pour la première fois l'air; frais dans le calme, c'est un écueil caché à qui il faut des naufrages pour se faire connaître.

Voici que le rocher a grandi; déjà sa jeune tête s'élève à la hauteur des flots qui le couronnent de leur écume jalouse; mais lui, sans s'occuper de cette rage impuissante, grandit toujours, les coraux l'étreignent dans leurs anneaux toujours croissants; ils s'y mêlent, s'y étendent, et déjà ce n'est plus le récif des mers, c'est une île apparaissante, mais stérile et sans vie.

Mais la vie n'est pas lente à apporter son esprit qui anime; la vie est partout et dans tout; la vie, c'est l'air; elle presse tout de son humide fécondité, car la nature a autant horreur de la mort que du vide. Déjà le rocher stérile s'anime dans l'air qui le baigne et s'insinue dans tous ses pores; ils s'entr'ouvrent aux rayons du soleil, et cet astre les divise et les prépare.

Voici que la mer rejette de son sein les corps de ses enfants; leurs débris se mêlent aux plantes qu'elle arrache à ses profondeurs, et ces cadavres se mêlent et se dissolvent sur le rocher. Déjà il n'est plus stérile, car les vents ont aussi apporté leurs tributs sur leurs ailes: une poussière féconde a volé des terres lointaines et tombe: dans ces débris producteurs.

Les mousses naissent d'abord avec les lichens qui s'attachent à la terre nouvelle, la serrent et la défendent contre les sifflements des vents. Enfin naît la première fleur: la voilà! la voilà! Sa tige s'élance, son bouton s'ouvre; elle naît la première sur ce sol nouveau; l'or du soleil se recueille dans son calice jaune; et elle, devenue mère, tressaillit de joie parce qu'elle n'est plus stérile et que ses flancs ont enfanté.

Et puis elles naissent innombrables, les fleurs, depuis celle qui croît et meurt oubliée dans l'herbe, jusqu'à ces fleurs orgueilleuses qui relèvent une tête ornée d'un diadème aux mille couleurs; les arbres naissent aussi, grandissent, et, immenses, étendent leurs cents bras vers les cieux, et le soleil n'est déjà plus le maître sans partage d'une terre où ses rayons sont arrêtés.

L'île grandit avec sa végétation et ses arbres; des myriades d'insectes volent sur elle, et, comme des étincelles d'or et des émeraudes animées, elles jaillissent de tous côtés. On ne sait d'où elles viennent, mais on les entend bruire sous l'herbe, bourdonner dans l'air et frémir dans le feuillage, tandis que le serpent, dont la naissance et le destin sont un mystère, glisse sans bruit, et que la tortue de mer vient reposer son rocher mobile.

Cependant, dans cette corbeille fleurie, qui exhale ses parfums et semble flotter sur l'onde, on n'entend encore que le sifflement du vent qui frissonne dans les feuilles, et de vagues qui se brisent à l'entour et enferment l'île d'une frange d'argent. Les arbres et les fleurs grandissent silencieusement, et *le*

grand bruit de la vie n'a point encore résonné dans cette oasis nouvelle qui se berce dans le désert de l'Océan.

Mais, si des contrées éloignées, des oiseaux se sont envolés dans leurs joyeux ébats ou dans leur crainte et se sont égarés à travers l'immensité des airs, ils cherchent avec inquiétude la terre qu'ils ont quittée et qu'ils ne voient plus; ils volent, ils volent jusqu'à ce que leur apparaisse l'île nouvelle; les oiseaux, fatigués, viennent y reposer leurs ailes; ils chantent leur repos. A ce premier chant de la vie, l'île tressaille de joie.

Bien des âges se sont écoulés depuis l'instant où la mer sentit dans ses profondeurs un rocher grandir et monter, jusqu'à ce mur où, sur une île verdoyante et parfumée, les oiseaux d'une autre terre sont venus s'abattre; elle est prête maintenant cette terre virginale et parce comme une jeune fille qui palpite de vie et d'amour: des fleurs la couronnent, des brises embaumées se jouent autour d'elle comme si des soupirs s'exhalaient de sa poitrine. On dirait qu'elle attend un époux ou un maître.

Le maître, le voilà! C'est l'homme. Il vient sur ces grandes machines qui déploient dans les airs leurs ailes blanches et gonflées. A la vue de cette terre inconnue, il s'étonne, il consulte les cartes où il a dessiné le monde, il n'y rencontre pas d'île. Une croix funèbre y indiquait un écueil, mais l'écueil a disparu, et une terre verdoyante se déploie à l'horizon; la proue s'y dirige, et la machine ailée y vomit des hommes.

L'île insensée se réjouit, car elle désirait l'homme, et elle s'enorgueillit sous le retentissement de ses pas; elle soupirait après cette conquête. Esclave heureuse, elle tremble d'amour sous ses maîtres; l'insensée! elle attendait avec impatience que l'homme vint se poser sur ses rives fleuries avec la civilisation: elle ignorait ce que c'est que l'homme, ce qu'est la civilisation.

L'homme! il descend dédaigneux sur cette terre et il dit: Elle est à moi. Il y marche avec ses fureurs, son égoïsme, ses passions, son avarice, avec sa haine pour ses frères; il traîne avec lui comme une atmosphère empoisonnée. Les fleurs sont foulées et meurent sous ses pas; peut-être quelque vengeance irritée sur les flots s'assouvit-elle tout d'abord dans le sang d'un camarade, ou, à défaut de l'homme, la destruction foudroyante part de ses mains; le coup retentit, et l'oiseau tombe et meurt à ses pieds.

La civilisation! A peine a-t-elle posé le pied sur le sol, qu'il se dessèche; la virginité de l'île se flétrit; la civilisation, pareille à un reptile, serpente sur cette terre neuve, et y laisse comme une trace désolante, des routes sèches où la vie ne peut plus reparaître; elle creuse les profondeurs pour y chercher l'or; ses cognées se lèvent, et les forêts, sacrées jusque-là, gémissent et tombent, et l'île malheureuse, dépeuplée de ses enfants, le sein déchiré et flétri, pleure et maudit l'homme qui lui commande et la civilisation qui la torture.

Salon de 1844.

(Deuxième article.--Voir t. III, p. 33.)

Le premier mot sur le Salon est celui-ci: «Il n'y a rien de bien remarquable!--C'est vrai.» répondez-vous. Cependant, le lendemain, vous faites une seconde promenade, puis une troisième, enfin une quatrième; et plus vous parcourez les galeries de l'exposition, plus vous êtes convaincu que votre première impression était trop peu réfléchie, ainsi que nous le disions dans notre précédent article. Chaque jour vous faites de nouvelles découvertes.

Le nombre de nos promenades au Salon est déjà considérable, et nous croyons qu'il suffit d'énumérer les principaux tableaux qui méritent d'être remarqués, pour que le lecteur ait une idée de la valeur de l'exposition.

Trois tableaux de M. Horace Vernet fixent l'attention générale; M. Tony Johannot a des séries de sujets délicatement traités; *l'Amour de l'or*, de M. Couture, obtient un beau succès; les paysages de M. Mardiat sont admirés; M. Saint-Jean a fait un chef-d'œuvre: ses *Fruits et Fleurs* achèvent sa réputation; M. Ziegler a exposé; M. Chasserian a déployé beaucoup de talent dans son *Jésus au jardin des Oliviers*; M. Philippoteaux est en progrès; MM. Henri Scheller, Louis Boulanger, Papety, Lehmann, etc.; MM. Godin, Biard, Lepottevin, etc.; MM. Odier, Coudère, Mozin, etc., ont exposé, que faut-il donc de plus pour que le Salon soit intéressant? Quelques noms manquant à l'appel ne nous empêchent point de répéter que, en cherchant un peu les belles choses, il est impossible de ne les pas rencontrer, car il y en a au Salon.

Ce qui fait ainsi douter presque tous les ans de l'exposition, c'est la faiblesse des grands tableaux: et ces tableaux sont les plus apparents. Les petites toiles, au contraire, si nombreuses, et parfois si charmantes, échappent aux regards. Les petites toiles auront le succès cette année encore. L'art devient bourgeois; les grands seigneurs s'en vont, et les tableaux doivent, désormais orner des salons, et non des galeries.

La peinture de genre et le paysage font aujourd'hui la gloire de notre école; les beaux tableaux d'histoire sont si rares! les tableaux religieux sont si nombreux et si uniformes! Quant aux portraits, c'est pure affaire de famille. On compte à peine dix portraits remarquables par exposition.

Par ordre de grandeur, et un peu par ordre de mérite, nous citons le premier, dans cet article, le tableau de M. Couder. *Les États Généraux* de 1789 ont amené la Fédération de 1790; c'était logique en politique: M. Couder a agi de même. *La Fédération de 1790*, cette imposante solennité qui transforma pour ainsi dire le Champ-de-Mars en une assemblée nationale, devait trouver place dans les galeries de Versailles. M. Couder a traité ce sujet avec une scrupuleuse exactitude, une exactitude telle, que nous avons reconnu plus d'un groupe emprunté aux gravures de Duplessis-Hertauts. On connaît le sujet. L'armée et les gardes nationales sont représentées à la cérémonie par des fédérés qui se rassemblent au Champ-de-Mars; et tous, en présence de Louis XVI, après la célébration de la messe, jurent «de maintenir la constitution décrétée par l'assemblée nationale et sanctionnée par le roi.» La Fédération est une solennité à part dans l'époque révolutionnaire; et il fallait se préoccuper surtout de rendre avec le pinceau l'enthousiasme général des Parisiens. Eh bien! le reproche le plus grave que nous puissions adresser à M. Couder, c'est d'avoir donné plus de caractère à la foule qu'à ceux qui étaient partie agissante dans la cérémonie; de telle sorte que son tableau semble représenter plutôt une revue que la fédération. Quoi qu'il en soit, les groupes innombrables de personnages sont habilement disposés; les détails du tableau sont charmants, mais l'ensemble manque un peu d'harmonie; pour bien faire, il eût fallu que les terrains fussent aussi terminés que les groupes de la foule; et, telle qu'elle est, *la Fédération* ne satisfait pas complètement.

De *la Fédération* au *Baptême de Clovis*, la transition n'est pas si extraordinaire qu'on pourrait le penser. A la fin du cinquième siècle, Clovis, en recevant le baptême, implantait le christianisme et la monarchie dans les Gaules; à la fin du dix-huitième, les fédérés cimentaient par un serment le principe de l'union des peuples contre la tyrannie. Le *Baptême de Clovis*, par M. Gigoux, a des qualités supérieures; mais nous reprocherons à ce tableau d'être, pour la composition, tout à fait la contre-partie de celui de *la Fédération* de M. Couder. L'espace y manque, et on n'y voit pas assez de foule. Pourquoi Clovis a-t-il tant de mauvaise grâce à se baisser, et saint Rémy si peu de dignité, lorsqu'il dit au roi des Francs, en le Baptisant: «Courbe la tête, fier Sicambre; adore ce que tu as brisé, et brise ce que tu as adoré? «Le costume des deux femmes, sur le premier plan, est trop criard, trop théâtral; ce n'est pas de la couleur, c'est du rouge et du bleu. Nous sommes sévères à l'égard de M. Gigoux, parce qu'il est un de ceux dont la critique doit s'occuper, soit pour le louer, soit pour le blâmer.

Plusieurs peintres travaillent d'après un parti pris: leurs convictions, inébranlables, les soutiennent dans la route où ils sont entrés. Tel est M. Louis Boulanger, qui, par ses œuvres précédentes, a su conquérir un rang très-honorable parmi les artistes. Il n'a pas exposé sa *Mort de Messaline*, refusée l'année dernière, mais sa *Notre-Dame de Pitié* est exécutée dans le même, style sévère; la peinture de M. Louis Boulanger gagne beaucoup en naturel. Comme composition, *Notre-Dame de Pitié* n'est pas irréprochable, mais la pose du Christ est belle, et le groupe entier est consciencieusement étudié.

M. Louis Boulanger a exposé deux beaux portraits.

Le parti pris est aussi le fait de M. Théodore Chassériau. Des études sérieuses, une entente savante de la composition ont tout d'abord fait distinguer cet artiste, qui devrait se garder de l'exagération, et ne pas rompre en visière avec certaines opinions généralement reconnues sur ce qu'on entend par le mot couleur. *Jésus au Jardin des Oliviers* est traité avec une connaissance rare des effets de composition. Jésus a de la noblesse, et,--n'était la robe noire que M. Chassériau lui fait porter, contrairement aux traditions,--il soutiendrait la comparaison avec plusieurs tableaux des peintres français anciens. Les apôtres Pierre, Jacques et Jean sont-ils endormis ou frappés de la foudre? Le terrain sur lequel a marché Jésus-Christ s'élève trop perpendiculairement, si bien que l'Homme-Dieu descend avec trop de précipitation. Ce sont là au reste des critiques de détail. M. Chassériau possède un talent vrai, sévère et consciencieux; aucune de ses œuvres ne peut manquer d'être appréciée. *Jésus au Jardin des Oliviers*, malgré ses défauts, est un tableau hors ligue.

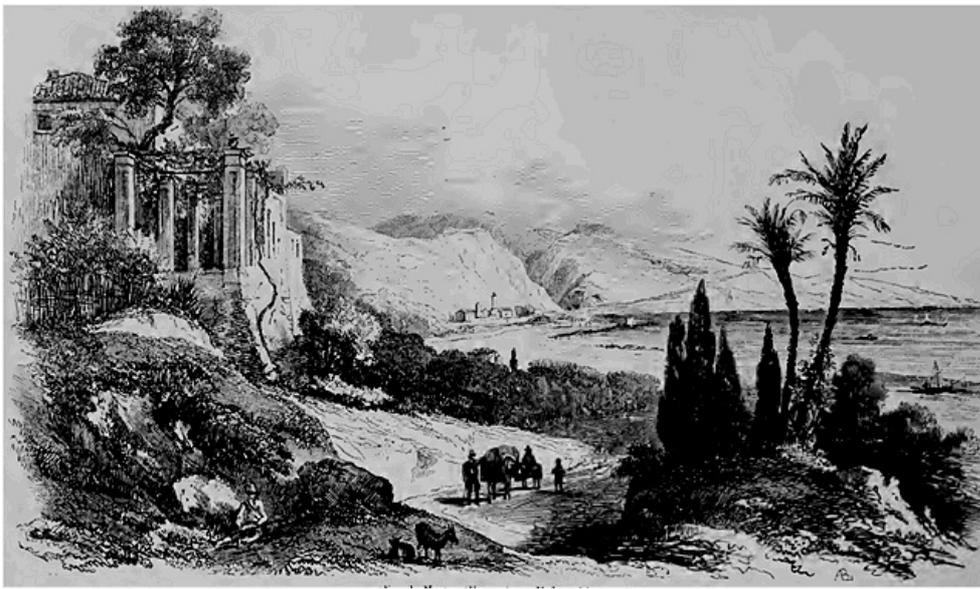
M. Badin a peint un *Saint Germain, évêque d'Auxerre*, où se remarquent de grandes qualités; la tête du saint prélat a beaucoup de noblesse, et les autres personnages du tableau sont bien peints. Ce tableau, dont les lignes sont calculées pour une autre perspective, gagnerait à être vu de plus près; il faut souhaiter que dans le nouvel arrangement qui a lieu vers le milieu de l'exposition, M. Badin soit mieux traité par l'administration du Musée.

Citons, au nombre des tableaux religieux les mieux réussis, l'*Agonie du Christ au jardin des Oliviers*, par M. Alexandre Cabanel, œuvre consciencieuse et habilement traitée;--*Saint Sébastien secouru par les saintes femmes*, tableau signé Michel Poussin. Quel nom terrible à porter pour un artiste! Déjà, l'année dernière, M. Michel Poussin a exposé un *Samaritain* qui promettait beaucoup pour l'avenir; son *Saint Sébastien* le place désormais parmi les peintres de style. M. Antoine Etex, notre grand sculpteur, a peint, lui aussi un *Saint Sébastien* dont la couleur est assez bonne, et dont le dessin est mâle et puissant. Nous reparlerons de M. Etex à l'article des statuaires. L'*Apparition du Christ à saint Jacques le Mineur*, par M. Eugène Goyet, est une œuvre faible et cependant consciencieuse, qui mérite d'être remarquée. *Saint Martin de Tours obtenant par sa prière la résurrection d'un mort*, de M. Guerman-Bonn, atteste de grands progrès dans le talent de ce peintre, que nous croyons appelé à un bel avenir. Quant à la *Résurrection du Christ*, par M. Eugène Devéra, nous ne pouvons la considérer comme une œuvre tout à fait sérieuse. Rien n'est plus gracieux ni plus agréable que l'*Archange saint Michel*, par M. Achille Devéra. Ce tableau est le pendant de la *Translation de la sainte case*, exposée l'année dernière.

Poursuivons notre route; occupons-nous encore des œuvres de style. Le *Portrait de madame la princesse de Belgiojoso*, par M. Henri Lehmann, est le point de mire des critiques les plus acerbes, comme des éloges les plus pompeux.

Tel visiteur proclame cette toile un chef-d'œuvre, tel autre rit de pitié en la regardant. Notre opinion est mixte, et nous dirons franchement ce que nous pensons du portrait de madame de Belgiojoso; la princesse, dont le corps est vu de profil, est vêtue d'une draperie. Les mains s'appuient comme il convient, sur les genoux; cependant on cherche le bras sous la draperie de madame de Belgiojoso. Il n'y a rien, il n'y a que des plis. Ce défaut ôte de la vie à ce portrait. Pour ce qui est de la ressemblance matérielle et morale,--qu'on me pardonne cette épithète,--elle est frappante; madame la princesse de Belgiojoso a ce regard à la fois perçant et mélancolique, cette expression tout à fait distinguée où se révèle son goût pour les travaux ascétiques. L'auteur de *l'Essai sur la doctrine catholique* est pâle et rêveuse, et sa frêle constitution fait contraste avec la vigueur de son imagination, avec ses convictions profondes. M. Lehmann aurait pu se montrer plus coloriste, sans doute, en reproduisant les traits de madame la princesse de Belgiojoso; il lui aurait été impossible de pousser plus loin le sentiment,--redisons-le, la ressemblance morale.

Personne ne s'arrête devant *Bienfaisance, Vertu du Riche, et Résignation, vertu du Pauvre*, par M. Adolphe, sans être, frappé des progrès de cet artiste. Une jeune femme passe; un malheureux vieillard est là, près d'elle, ayant un enfant sur ses genoux. L'enfant regarde la «Belle dame» avec une l'expression à demi douloureuse et à demi souriante. Elle a pitié de ceux qui souffrent, et va leur donner l'aumône. Cette composition est large, et surtout gracieuse, qualité qui se rencontre rarement dans un tableau. La couleur est bonne: le dessin est pur. Le *Dernier Regret* et les trois gracieux portraits exposés par M. Alophe attestent aussi ses progrès notables.



Vue de Menton (Monaco), par M. Léon Fleury.

Ce que nous avons dit de M. Alophe, nous l'appliquerons à M. Edouard Dubufe. Dès ses premiers ouvrages, nous osions prédire des succès à ce jeune peintre; *la Prière du Matin* nous donne raison. C'est une charmante scène de famille au quinzième siècle, où les costumes éclatants du moyen âge sont rendus avec une grande habileté, il y a quelque harmonie dans l'assemblage des couleurs les plus variées; seulement, toutes les fêtes se ressemblent un peu,--défaut capital, quand il s'agit d'un tableau de petite dimension,--*Bethsabée*, du même peintre, est une belle étude: M. Edouard Dubufe fera bien de continuer dans ce genre, il recevra la récompense due à ses efforts.

Tous les sujets sont bons en peinture lorsque l'exécution est bonne; aussi M. Saint-Jean, modeste peintre de fleurs, a-t-il obtenu une réputation immense, et qui s'accroît chaque année. Les tableaux de M. Saint-Jean sont des chefs-d'œuvre. Ses *Fruits et Fleurs près d'un bas-relief* ne démentent pas ses travaux passés; l'art y est poussé jusque dans ses dernières limites; le peintre fait preuve d'habileté: son dessin est irréprochable, sa couleur est aussi belle que nature; la composition, enfin,--car la composition a plus d'importance qu'on ne le croit généralement dans un tableau de fleurs,--est intelligente au dernier point. M. Saint-Jean procède comme il convient pour rester à la hauteur de la célébrité qu'il s'est acquise; il n'expose qu'un tableau par an, mais ce tableau ne manque jamais de faire sensation parmi les connaisseurs. M. Saint-Jean est devenu l'égal de nos anciens peintres de fleurs: nul plus que lui ne sait donner de l'intérêt à un genre si restreint en lui-même, nul ne sait mieux disposer un tableau, et relever encore le principal par les accessoires. Un mot cependant, une seule observation: que M. Saint-Jean se garde d'une certaine teinte jaune qui enlève du brillant à ses reflets: elle pourrait, par la suite, nuire à l'ensemble de ses tableaux.

Deux paysagistes nous semblent placés sur la même ligne, et posséder un talent égal pour copier la nature: ce sont MM. Léon Fleury et Jules Coignet. Le premier, dans sa *Vue des bords de la Marne* aux environs de Saint-Maur, et dans sa *Vue de Menton* (principauté de Monaco), que l'illustration donne à ses lecteurs, a déployé de rares qualités. La *Vue de Menton*, principalement, est pleine d'intérêt et de charme. Le second, M. Jules Coignet, n'est pas resté au-dessous de sa réputation dans ses vues d'*Italie* et des *Temples de Pæstum*.

Versailles met l'esprit de nos peintres à la torture; il n'est pas un d'entre eux qui ne fasse «son tableau de bataille.» Celui-ci parvient à bien s'acquitter de la tâche qu'il a entreprise; celui-là, n'ayant pas réussi, s'excuse en alléguant son peu d'aptitude pour les compositions guerrières. Les peintres d'imagination ne manquent jamais de s'en tirer à leur honneur, et tel est M. Karl Girardet.

Sous le numéro 793, M. Karl Girardet a peint un beau fait d'armes du temps des croisades: Gaucher de Châtillon défend seul l'entrée d'une rue dans le faubourg de Minich.

«On le voyait, dit Michaud, tantôt fondre sur les infidèles, les disperser, les abattre; tantôt se retirer pour arracher les flèches dont il était hérissé; il retournait ensuite au combat. Le reste de l'arrière-garde était encore à quelque distance; personne ne paraissait; les Sarrasins, au contraire, arrivaient en foule.»

Le peintre a suivi scrupuleusement le récit de l'historien, et les quelques lignes



que nous
avons mises
sous les
yeux du
lecteur
suffisent
pour
expliquer le
tableau de
M. Karl
Girardet,
où l'on
remarque
beaucoup
de

Gaucher de Châtillon défendant l'entrée d'une rue du faubourg de Minich (1230), par M. Karl Girardet.

mouvement, une brillante couleur, et une grande facilité d'ajustement et d'exécution.

La Porte latérale de la Mosquée de El-Moyed, au Caire, du même peintre, est une charmante étude d'après nature; M. Karl Girardet a peint aussi,--en collaboration avec son frère,--*la Famille égyptienne priant sur le tombeau d'un parent*, tableau auquel nous reprocherons de n'être pas assez triste, mais dont les accessoires surtout sont traités de main de maître.

M. Louis Canon a exposé le *Retour du Routier*, que nous reproduisons. Ce ravissant petit tableau est à la fois une scène de mœurs et un paysage. Peinture pleine d'esprit et de naturel, peinture sans prétention, et par cela même fort agréable. M. Louis Canon a devant lui un bel avenir, et le paysage-genre n'a pas de plus intelligent interprète.

M. Sebron, dans sa *Vue du château de Neuilly*, s'est efforcé de rendre, avec le plus d'exactitude possible, un effet de clair de lune; il a triomphé de la difficulté. La *Vue intérieure de la Chapelle Saint-Georges, à Windsor*, est une page importante. Cet intérieur est le meilleur du Salon de cette année.



Le Retour du Routier, par M. Louis Canon.

M. Jules Jacob nous a fait un Conte charmant; sa *Satisfaction* suffit à la nôtre. Des fruits bien peints complètent dignement son exposition.--M. Victor Robert, dont la *Conversion de saint Paul* prouve les études sérieuses, se révèle plus encore peintre habile dans une toile historique; *Le Velay ravagé par guerre, la famine et la peste en l'an 1586*--M. Charles Malankiewicz a fait preuve de talent dans son *Départ de Wilna*, lors de la guerre de 1812.--M. Eugène Ginain a deux tableaux qui méritent d'être vus: *Marche sur Médéah*, et *des Cavaliers arabes acceptant du lait dans le désert*.

C'est ici le lieu de recommander aux amateurs qui, en visitant le Salon, aiment à y rencontrer quelques tableaux propres à émouvoir leur gaieté et à reposer leur esprit, d'entrer dans la galerie de bois; ils s'arrêteront un instant devant la *Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Ils contempleront l'œuvre délicate de M. Lépaulle; et puis, à gauche, beaucoup plus loin, ils riront devant *Un bal donné à l'Hôtel-de-Ville sous l'Empire*. Ce tableau n'est pas signé, je crois; mais tout le monde vote à l'auteur anonyme des remerciements, et nous surtout, pauvres critiques exténués de fatigues, car le bal en question nous repose en moins de quelques minutes, nous le bénissons; grâce à lui nous redevenons frais et dispos en quittant les galeries du Louvre.

Théâtre de l'Opéra-Comique.

La Sirène, opéra-comique en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.

C'est une histoire fort compliquée que celle de cette sirène, et il me faudrait, pour la raconter avec clarté dans tous ses détails, faire un livre plus gros que le poème de M. Scribe, plus gros peut-être que la partition de M. Auber. Quelle besogne pour moi et pour vous, lecteur! Rassurez-vous, je ne mettrai pas votre patience à une si terrible épreuve.

La sirène de l'Opéra-Comique n'a pas une queue de poisson, comme celle de la Fable... Hélas! je suis forcé d'avouer qu'elle n'a pas non plus les attraits merveilleux de ses devancières, ni la voix étendue, sonore, puissante qui leur a fait une si grande réputation. Tout dégénère.

Le monde, de qui l'âge avance les ruines, devient chaque jour moins fertile en beautés séduisantes et en sopranos miraculeux. A cela près, la sirène d'aujourd'hui remplit toutes les conditions de son emploi. Malheur aux *dilettanti* qui, en traversant les Abruzzes, prêtent l'oreille à ces chants mystérieux et perfides qui les attirent vers des défilés sans issue, vers des gorges abruptes, peuplées de voleurs, et inaccessibles aux gendarmes!



Théâtre de l'Opéra-Comique, *la Sirène*, acte 2e--La sirène, mademoiselle Lavoye.--Bolbaja, M. Henry.--Scipion, M. Audrait.

La sirène en question est sœur de Marco Tempesta, chef de contrebandiers, et bien digne de son terrible nom. Ce Tempesta fait à la douane de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles une guerre acharnée; il inonde tout le marché de Naples de marchandises anglaises de premier choix; il fait aux fournisseurs brevetés du gouvernement une concurrence ruineuse; il vend à moitié prix du tabac qui n'est point frelaté, du rhum de la Jamaïque d'une qualité supérieure. Que voulez-vous que devienne le commerce légal et patenté du pays?

Le duc de Popoli, gouverneur des Abruzzes, a promis à Sa Majesté de la délivrer de ce fléau; mais Marco Tempesta brave les douaniers et se moque des sbires, et si, parfois, il lui arrive quelque malheur, il trouve toujours le moyen de prendre sa revanche. Un jour, par exemple, les agents du duc lui saisissent pour vingt-cinq mille piastres de marchandises. Qu'arrive-t-il? A quelque temps de là toute la vaisselle plate de sa seigneurie disparaît, et le Popoli reçoit en échange une quittance en bonne forme des vingt-cinq mille piastres.

Une autre fois, c'est un convoi tout entier qui est surpris en rade et enlevé, après un combat sanglant, par le capitaine Scipion, officier de la marine royale et commandant de la tartane l'*Etna*. Le convoi ne vaut pas moins de cinq cent mille piastres. Voilà, pour le coup, nos gens ruinés de fond en comble. Mais Marco Tempesta a plus d'un tour dans son bissac.

Il vient, par une nuit bien noire, demander l'hospitalité au signor Bolbaja, propriétaire d'une petite habitation isolée au milieu des Abruzzes. Bientôt arrive le duc de Popoli, qui a reçu d'une main inconnue un rendez-vous pour la même heure et dans le même lieu. Le duc est gras, vieux, laid et sot; avec ces qualités-là, on est toujours sûr de son mérite. Il s'attend à voir arriver en ce lieu reculé une des plus belles femmes de la cour. C'est là du moins ce qu'il révèle en toute confiance au sieur Scoppetto, qu'il trouve là, et qui fut son valet de chambre à l'époque où sa vaisselle plate lui fut enlevée si subtilement. Ce Scoppetto n'est en effet que Marco Tempesta lui-même.

Au lieu d'une jolie femme, le duc ne trouve qu'une lettre à son adresse, signée *la Sirène*, et contenant à peu près ce qui suit;

«Vous avez succédé au titre et aux biens de votre frère aîné, mort *ab intestat*. Mais il existe un fils légitime de ce frère, lequel n'aurait qu'à se présenter pour vous dépouiller de tout. Il ignore jusqu'à présent sa naissance et ses droits; mais, moi, j'ai entre les mains les titres authentiques qui les établissent. A qui voulez-vous que je remette ces titres? A lui ou à vous? Si vous aimez mieux que ce soit à vous, venez en personne à tel endroit de la forêt; ils vous seront donnés en échange des cinq cent mille piastres que vous devez à Marco Tempesta.»

«Oh! oh! dit judicieusement le duc, il paraît que c'est à Marco Tempesta que j'ai affaire.

--Quel parti prendra Votre Excellence? dit Scoppetto.

--J'irai.

--A merveille!

--Mais je n'irai pas seul. J'aurai avec moi cinquante carabiniers qui, lorsque mon drôle paraîtra, feront feu sur lui de cinquante côtés à la fois. De cette façon, j'aurai les papiers, et je garderai les piastres.

--Diable!» dit tout bas Scoppetto, qui n'est pas médiocrement embarrassé.

Un danger plus pressant le menace. Popoli reçoit du chef de la police le signalement très-exact du fameux contrebandier. Le cas est grave. Heureusement, le duc a la tête la plus légère dont l'Opéra-Comique ait jamais gratifié un homme en place. Au lieu du lire cette pièce importante, il la laisse là, et va se promener. Scoppetto s'en empare et la détruit. Pour la remplacer, il ne sera pas en peine.

Le même toit sert de refuge à un jeune officier de marine, lequel est justement ce vaillant capitaine Scipion, commandant de *l'Etna*, dont l'intrépidité a été si funeste à Marco Tempesta et à sa bande. Marco fait à la hâte un nouveau signalement où le capitaine est représenté trait pour trait. «Eh! eh! dit le duc à son retour, voilà mon homme: il n'y a plus qu'à le prendre. J'ai donné mes ordres; mes soldats seront bientôt au lieu du rendez-vous. Il ne tardera pas probablement à s'y rendre lui-même.»

Scipion y arrive bientôt, en effet, le plus innocemment du monde: c'est la voix mystérieuse qui l'y attire. Cette voix, inconnue à tous, il a cru la reconnaître, et il ne s'est pas trompé: c'est celle d'une jeune fille qu'il aime, et qui *le paie, de retour*, comme on dit à l'Opéra-Comique. Le voyez-vous, lecteur, dans la gravure qui accompagne cet article, errant à travers ces rochers et ces précipices, et se rapprochant par degrés de cette habitation souterraine d'où partent les sons qui l'enchantent? Il ne tarde pas à en trouver l'entrée; mais de nouveaux périls l'y attendent: Il y trouve Marco Tempesta et la troupe furieuse qui a juré sa mort. Comment il échappe à leurs coups, comment il épouse celle qu'il aime, comment il redevient, au moment où il y pense le moins, duc de Popoli et millionnaire, comment, enfin, Marco Tempesta, après avoir repris sur le gouverneur de la Calabre les cinq cent mille piastres, et même *quelque chose de plus*, met en défaut sbires, carabiniers et soldats de marine, s'empare de la tartane du capitaine dont il a fait la fortune, et s'en va je ne sais où vivre en honnête homme du fruit de ses économies, voilà ce que je vous laisse à deviner, lecteur, ou plutôt, ce que je vous engage à aller voir. Il y a là des scènes vives et piquantes, et mille tours de passe-passe peu vraisemblables parfois, mais toujours réjouissants. Il y a là des rôles très-amusants et très-bien remplis: celui de Marco, d'abord, dont M. Roger s'acquitte à merveille; celui de l'impresario Bolbaja, qui a fait sa fortune dans les arts, non en les cultivant, mais en les exploitant; celui du gouverneur de la Calabre, dont la sottise fatuité est la plus récréative du monde. Il y a là, enfin, tout le savoir-faire de M. Scribe, heureusement inspiré cette fois, et tout ce que la riche imagination de M. Auber sait mettre dans une partition de chants gracieux et d'élégantes harmonies.

Tous les morceaux du nouvel opéra, sans exception, sont agréables. Quelques-uns attestent une habileté souveraine et une facilité d'invention dont aucun musicien parvenu à l'âge de M. Auber n'a donné l'exemple depuis Gluck et Haydn. Il y a des couplets où sont exposés les bruits populaires touchant les vocalisations mystérieuses de la sirène, qu'on doit signaler spécialement aux oreilles qui savent entendre. La mélodie, très-originale par elle-même, y est relevée par un accompagnement imitatif plein d'effets vigoureux et de combinaisons instrumentales que Beethoven ne désavouerait pas. L'air avec chœur chanté par M. Roger, au début du second acte, renferme l'un des plus beaux *andante* qu'on ait jamais écrits pour le théâtre de l'Opéra-Comique. Le duo qui suit cet air est conduit et dialogué avec une extrême habileté, très-mélodieux d'ailleurs et d'une exquise élégance. Il y a encore dans cet acte un trio chanté par Bolbaja, Scipion et Marco Tempesta, dont le style est d'une grande élévation, et où la disposition des voix atteste la main d'un maître. Les deux finals du premier et du deuxième acte brillent par les mêmes qualités et produisent un effet puissant. En général, M. Auber paraît s'être attaché, dans cet ouvrage, à élever son style, à agrandir les proportions de ses mélodies, à augmenter l'intensité des masses vocales. Il est un peu moins sautillant qu'autrefois, moins vif, moins coquet peut-être; mais il est plus simple, plus ferme, plus largement musical; en un mot, il déploie un éclat et une vigueur qui rappellent les plus belles pages de la *Muette de Portici*.

Carthagène des Indes.

SOUVENIR DE L'EXPÉDITION DIRIGÉE PAR LE CONTRE-AMIRAL DE MACKAU EN 1834.

Dans un coin retiré de la mer des Antilles, au nord-est du golfe de Darien, s'élève une ville jadis florissante, aujourd'hui décrépite et à moitié déserte. Cette ville, c'est Carthagène des Indes, qui, durant deux cents ans, fut la Venise du Nouveau-Monde, la reine de l'Amérique méridionale et l'entrepôt de ses trésors. Vis-à-vis d'elle, de l'autre côté du golfe, est située Porto-Bello, que Colomb nomma ainsi à cause de l'incomparable beauté du son havre. C'est à ces deux sentinelles postées aux abords du Chili et du Pérou, que la jalouse Espagne avait confié la garde de son Eldorado. C'est dans leurs rades crénelées de châteaux forts, qu'abordaient ces larges galions aux flancs gonflés d'or, qui portaient jusqu'à cinq cent mille piastres et qu'escortaient à leur retour des flottes nombreuses, pour les défendre contre les attaques des flibustiers. Ceux-ci guettaient ces riches convois, s'attachaient à leur suite avec l'opiniâtreté du requin, les couvant d'un œil avide, et si quelque traîneur s'en détachait, si la tempête dispersait ces lourdes masses, aussitôt les vautours de l'Océan fondaient sur le navire en détresse et le pillaient, après avoir égorgé l'équipage jusqu'au dernier homme.

Don Pedro de Heredia ayant fait voile d'Espagne avec deux caravelles et un galion monté par une centaine d'aventuriers hardis, toucha, en 1533, à un port de la *Costa-Firma*, appelé alors *Calamari* (Terre des Ecrevisses). Il nomma cet endroit *Cartagena*, à cause de sa ressemblance avec le port du Carthagène un Espagne. Ayant débarqué, le capitaine espagnol construisit quelques huttes et jeta les fondements d'un fort. Il fit des incursions dans l'intérieur et trouva les naturels, qui se défendirent vigoureusement avec leurs lances empoisonnées. Il fut mis en fuite jusqu'à une grande ville, où il fut attaqué de nouveau par une multitude d'indiens (*Turbacos*). Un village situé à quatre lieues de Carthagène, dans les terres, porte encore ce nom. Carthagène ne tarda pas à devenir, par son admirable situation et la sûreté de son mouillage, un point très-important. Elle fut érigée un évêché par Clément VII, en 1534; sa cathédrale date de cette époque. L'inquisition y établit son tribunal en 1610. Avant la dernière révolution, elle possédait dix confréries de moines et un collège de jésuites.

Gorgées d'or et d'argent, Porto-Bello et Carthagène restèrent trop longtemps en butte à la convoitise des nations rivales de l'Espagne, pour que les formidables remparts qui armaient ces deux cités, fussent toujours un abri suffisant contre les attaques de l'ennemi. Porto-Bello fut prise neuf fois et Carthagène sept fois, en comprenant dans ce nombre les deux sièges qu'elle subit durant la guerre de l'indépendance. En 1544, quelques aventuriers français s'emparèrent de la ville naissante. En 1585, le capitaine Drake, expédié par la reine Elisabeth pour venger l'arrestation de tous les navires anglais dans les ports espagnols, attaqua Carthagène par terre et par mer, avec 2,300 marins. Il l'enleva, la garda six semaines, en brûla une partie et rançonna le reste pour une somme de 100,000 piastres.

Dix ans après, le pirate Baal saccagea de nouveau Carthagène. En 1695, M. du Pointis, capitaine de vaisseau et gouverneur des établissements français de Saint-Domingue, se joignit au chef de flibustiers Durasse pour attaquer de concert la ville espagnole. Ducasse fournit douze cents hommes, et l'on promit à ses aventuriers une part égale dans le butin à celle des troupes du roi. Sept vaisseaux, onze frégates et plusieurs autres bâtiments transportèrent à la côte ferme plus de six mille de ces terribles ennemis auxquels jusqu'alors rien n'avait pu résister. Boca-Chica fut vigoureusement assailli, et le fort capitula le lendemain. Les habitants espéraient s'épargner les horreurs du siège en payant une rançon; mais ils ne connaissaient pas leurs impitoyables vainqueurs. La division se mit parmi ceux-ci; les flibustiers ayant accusé M. de Pointis de leur donner une trop petite part dans le butin, le commandant français fit de vains efforts pour satisfaire ces intraitables condottieri; rien ne put assouvir leur soif de rapine, et M. de Pointis, rebuté, prit le parti de s'éloigner, après avoir fait porter à son bord une somme de huit à neuf millions de piastres que lui payèrent les habitants. Pendant quatre jours, cent dix mulets ne cessèrent de charrier l'or, de la ville au rivage. Carthagène, après le départ de M. de Pointis, resta livrée aux flibustiers, qui s'en donnèrent à cœur joie, offrant pour toute alternative le massacre et l'incendie ou le paiement d'une somme de cinq millions. Les Espagnols parvinrent à réunir encore cette valeur; mais le partage fit éclater de nouvelles dissensions parmi les flibustiers, et le débat se prolongeant se fût sans doute terminé par un troisième impôt et le sac de la ville épuisée, si l'arrivée dans ces parages d'une flotte anglaise et hollandaise n'eût coupé court au conflit. Les aventuriers se rembarquèrent, ayant chacun

pour sa part mille écus comptant, sans comprendre les noirs et les marchandises d'un prix inestimable qui furent enlevées et dont on fit plus tard la répartition (1).

Note 1: P. de Cièga de Léon. *Cronica del Peru: De la Fundacion de la ciudad de Cartago.--Ulloa. Relacion de Viage.*]

Une violente épidémie et la mésintelligence entre les chefs de l'entreprise, firent échouer l'expédition de l'amiral Vernon, en 1744--Carthagène, bloquée en 1815, par terre et par mer, par Morillo, subit toutes les horreurs de la famine, et se rendit faute de vivres. Les républicains, sous les ordres de Bolivar, la reprirent définitivement en 1821.

Ce fut en octobre 1834, qu'une division de cinq navires de guerre, commandée par le contre-amiral du Mackau, se rendit à Carthagène pour obtenir réparation de l'outrage fait à notre pavillon, en la personne de M. A. Barrot, notre consul en cette ville. On se figurerait difficilement, dans notre monde civilisé, à quel point les peuples de l'Amérique du Sud portent l'ignorance des moindres notions touchant les puissances de l'Europe et le rang qu'elles occupent dans l'échelle sociale. Les idées les plus fausses se sont accréditées chez eux à cet égard, et ont contribué au développement d'une fatuité nationale qui n'a guère d'analogue que parmi les habitants du céleste empire de la Chine. Cet aveugle orgueil est sans cesse alimenté par les discours pompeux des représentants, les proclamations emphatiques des journaux. A les entendre, nul peuple de l'univers ne serait assez osé pour entrer en lice avec eux. C'est seulement de cette façon qu'il est possible d'expliquer les burlesques dédains et les airs de matamore que les agents de la France et de l'Angleterre ont eu plusieurs fois à subir de la part des Colombiens, Mexicains, Argentins et autres peuplades semblables, dont l'armée se compose de cinq ou six mille hommes sans solde ni chaussure, et qui ont deux gœlettes pour toute flotte.

L'*Atalante*, que montait l'amiral, appareilla de la rade des Trois-Hets, à la Martinique, le 28 août; la brise était si faible que la frégate fut obligée de se faire remarquer par ses canots, et l'*Endymion* borda ses avirons de galère. Douze jours après, on découvrit la Poppa, haute colline calcaire qui domine Carthagène. La chaleur était suffocante, et vers le soir le ciel s'illumina, dans toutes les directions, d'éclairs si fréquents que l'air paraissait dans un embrasement perpétuel; la mer rayonnait de lueurs profondes, l'écume qui s'ouvrait devant le navire, le sillage qui tournoyait derrière lui, jetaient des flammes; des ondes de lumière se prolongeaient jusqu'aux limites de l'horizon. Au milieu de cette nuit lumineuse, de ces vagues flamboyantes, de poétiques Argonautes eussent sans doute rêvé d'effrayants prodiges surgissant pour entraver notre marche: mais la science a tout glacé, et le navigateur indifférent ne voyait ici qu'une atmosphère saturée d'électricité et des mollusques phosphorescents peuplant les abîmes de l'Océan.

Le lendemain matin, une nuée de petits oiseaux au plumage jaune et gris s'abattit sur la frégate. Le pont et le gréement en furent couverts comme d'une grêle. L'équipage s'amusa à les chasser, sans y gagner une notable addition à son déjeuner. Bientôt les plages basses de la côte ferme montrèrent à l'horizon leur liséré d'un vert pâle. Rien n'est triste à l'œil comme ce cordon monotone de mangles qui ourle le rivage plat et marécageux de l'Amérique du Sud, depuis les falaises abruptes de Sainte-Marthe jusqu'à Porto-Bello. Cette portion du continent, due aux alluvions de la Magdalena, n'offre pour limite aux yeux qu'une ligne imperceptible. Une eau trouble, un air empesté de miasmes malsains, une température dévorante, accueillent le voyageur sur cette plage inhospitalière. Quelques huttes éparses entourées de pirogues, l'extérieur hâve et malpropre de la race qui les habite, annoncent assez que ces parages sont voués à la misère et à la fièvre.

Quand la division arriva devant Carthagène, le 11 septembre, un grain violent couvrait la ville de son manteau de plomb. Nous voguions sous un ciel resplendissant, tandis que les édifices nous apparaissaient à travers un réseau de pluie. Ce fut pour nous un spectacle d'un effet tout fantastique que celui de cette antique et célèbre cité surgissant à travers les frémissements de l'orage, avec ses tours, ses coupoles, ses miradors, les milliers de clochetons qui hérissent ses terrasses bizarrement échafaudées et la sombre ceinture de ses remparts, dont la vague turbulente assiégeait la base. Les maisons, imposantes de vétusté ou radieuses de blancheur, semblaient de loin toutes des palais; on eût dit, à leur aspect oriental, les cités féeriques des Mille et Une Nuits, bâties d'or et d'argent et flottant sur les nuages. Mais à mesure que la brise nous rapprochait et que le ciel s'éclaircissait, je voyais pièce à pièce s'écrouler le prestige. Ces demeures fastueuses étaient lézardées de haut en bas par les tremblements de terre, et ces fortifications si fameuses, désertes, à demi ruinées, semées de canons rongés par la rouille, n'offraient plus que le fantôme

de la colossale puissance qui les érigea.

Lorsqu'on aborde Carthagène des Indes par l'est, on est loin encore de la rade admirable qui rendit cette ville célèbre entre tous les ports de l'univers. Située sur une île de sable, fendue dans sa longueur par un canal, une mince langue de terre coupée par un fossé et un pont-levis la rattache seule au continent.

Cette ville, avec son épaisse armure de remparts et de citadelles, constituerait, si elle était bien défendue, l'une des plus fortes positions qu'on connaisse. A sa gauche, en regardant la mer, s'étend la rade, vaste bassin d'au moins deux lieues de longueur, entouré de terres basses et préservé des assauts de l'Océan par une île ronde et montueuse, nommée *Tierra-Bomba*. Cette île ne contient qu'un village de lépreux, et ses pentes, hérissées d'une verdure sauvage, sont presque partout incultes et désertes. A quelque distance que l'œil pénètre dans la campagne, il ne découvre aucune de ces riches habitations ceintes d'une large nappe de cultures variées, qui décorent pompeusement les perspectives des Antilles. Partout les mangles envahissent le sol. Quelques champs de riz et de maïs, des huttes recouvertes en feuilles de palmier, peuplées d'hommes affamés et d'enfants mendiants, un aspect plus désolé enfin que ne l'offrait certainement ce pays lorsque les Espagnols y mirent le pied pour la première fois, tel est l'affligeant spectacle que présentent les rivages du plus beau port de la Colombie. La liberté ressemble aux liqueurs de feu, qui donnent des forces à l'Européen sobre et actif, tandis qu'elles abrutissent et tuent l'Indien sauvage qui en fait un usage déréglé.

Deux passes introduisent dans la baie: l'une, la plus large, est voisine de la ville et se nomme *Boca-Grande*; elle a été obstruée à dessein par une estacade et de longs bateaux qu'on a coulés en travers. Les grandes pirogues venant du Rio-Magdalena peuvent seules y passer. La seconde et la plus petite entrée, *Boca-Chica*, est située à la pointe opposée de *Tierra-Bomba*. C'est par là qu'entrent les navires, et ils ne doivent le faire qu'avec des précautions ultimes et la sonde en main, à cause des nombreux bancs de sable qui font varier le fond subitement de dix à quatre brasses, et qui rendent nécessaire l'assistance d'un pilote expérimenté.

Deux forts bien armés, situés vis-à-vis l'un de l'autre, défendent cette entrée, qu'il serait dangereux et difficile de forcer. Malgré l'espèce de neutralité existante entre les deux nations, nous avions affaire à de si étranges hôtes, que l'amiral jugea à propos d'ordonner le branle-bas de combat à bord de *l'Atalante* et du brick. Nous passâmes si près de terre qu'on aurait pu y jeter une pierre sans effort, et si la fantaisie avait pris aux Colombiens de faire feu des deux bords, la position des navires eût pu devenir très-critique; mais nos prudents adversaires n'eurent garde de se commettre avec une aussi rude jouteuse que le paraissait une frégate de soixante; ils se bornèrent à la héler, en criant: *Ho de la corveta!*

Nous n'étions guère qu'à quelques toises de ces dédaigneux ennemis, et ils ne pouvaient se méprendre sur la force de notre bâtiment. Aussi nous les laissâmes se réjouir de leur spirituelle plaisanterie, et la frégate pénétra en louvoyant avec lenteur jusqu'au centre de la baie, où elle mouilla pacifiquement à près d'une lieue de la ville.

Nous trouvâmes là *l'Astrée*, frégate de 44, qui attendait l'amiral depuis une vingtaine de jours. On espérait à chaque instant une réponse définitive de Santa-Fé de Bogota, capitale de la Colombie, située à deux cents lieues dans les montagnes de l'intérieur, et avec laquelle les communications sont longues et difficiles. Elles se font ordinairement par la rivière de la Madeleine, qu'il faut remonter, la majeure partie, à la *palanca*, c'est-à-dire avec des perches, à cause des tourbillons, des bas-fonds, des obstacles de tous genres qui rendent cette navigation périlleuse. L'excessive chaleur, le suppliées continuel des moustiques, des privations sans nombre, achèvent de rendre ce trajet insupportable aux Européens peu familiarisés avec la température meurtrière de l'équateur.

Heureux celui qui en réchappe! On y meurt de la fièvre dans la proportion d'un sur cinq.

On devait s'attendre que l'arrivée de la division à Carthagène activerait la lenteur naturelle ou préméditée des négociations. Néanmoins, comme un séjour prolongé devenait indispensable pour le voyage et le retour du courrier de Bogota, cette inaction forcée fournissait aux curieux et aux observateurs une précieuse occasion d'étudier ces régions peu fréquentées. Malheureusement l'attitude semi-hostile que l'on était obligé de garder jusqu'au rétablissement des relations amicales entre la Nouvelle-Grenade et la France, mettait obstacle à la liberté de nos rapports avec les habitants. L'amiral avait recommandé à tout le monde une extrême réserve, et cette

retenue, comme de raison, piquait la curiosité. D'autre part, deux corvettes, *la Néréide* et *l'Héroïne*, vinrent augmenter la station. Elles mouillèrent en dehors de la rade, bloquant la face septentrionale de la ville, qui se serait trouvée prise entre deux feux à la moindre manifestation de mauvaise humeur. Cet effectif de cinq navires de guerre, d'environ 190 bouches à feu, constituait un déploiement de forces assez imposantes pour maintenir la population dans des limites respectueuses à notre égard.

Afin de concilier la prudence avec la curiosité d'artiste qui me dévorait, je partais chaque jour avant le lever du soleil sur le canot des provisions vulgairement nommé *poste aux choux*: je me faisais déposer à terre, et grâce aux facilités que me procurèrent quelques connaissances que je fis dans la ville, je pris l'habitude d'y passer la journée pour ne rentrer que le soir à bord.

Des les premiers pas dans Carthagène on se sent saisi de la mélancolie qui appesantit son sceau de plomb sur cette morne cité. Une population jaune et émaciée, des femmes aux yeux creux et ardents, aux lèvres pâles et sans sourire, des négresses en haillons, circulent paresseusement dans les rues taciturnes. L'on passe entre de hautes maisons grises pareilles à des prisons, percées d'immenses portes à battants massifs, et de fenêtres grillées d'énormes balustres en bois.

Çà et là apparaissent quelque arabesque élégantes, quelque poutrelle délicatement sculptée, où s'épanouissent des fleurons dignes de l'Allambra sous une croûte de chaux grossière. Des rues étroites, sans pavés, dans lesquelles la pluie séjourné par flaques entre les amas de sable, sont bordées, d'un côté par les murailles lézardées d'un couvent abandonné, de l'autre par un cordon de petites baraques sans fenêtres, recouvertes en tuiles ou en chaume, qui laissent voir, par la porte constamment ouverte, tout ce que la misère et la paresse peuvent enfanter de plus repoussant. Les bouges sordides fourmillent d'enfants nus, d'hommes en pantalons déchirés, de femmes débraillées, quelques-unes belles, toutes sales sans exception. Ce sont les *morenos* de la basse classe, comme on appelle les métis issus du mélange des créoles espagnols et des Indiens de race cuivrée. La principale industrie des hommes consiste à tresser des chapeaux et à rouler le tabac; les femmes végètent en vendant de mauvais fruits et des cigares pires encore, et le trafic auquel elles se livrent le reste du temps n'est guère plus lucratif, à en juger par leur extérieur misérable. L'indolence de ce peuple est incroyable; c'est la fainéantise espagnole greffée sur l'apathie indienne; pourtant il se dit libre, mais sa liberté, comme celle du nègre, c'est l'oisiveté; aussi c'est à douter à jamais de l'avenir des races américaines du Sud.

Ces pauvres femmes déguenillées ont reporté, faute de mieux, tout le soin de leur coquetterie sur leur chevelure, qu'elles ont magnifiquement épaisse et d'un noir lustré éclatant. Un rencontre des filles pieds nus, vêtues d'une jupe rapiécée et montrant à travers une chemise en loques leurs épaulés rondes et dorées, dont la nudité ne les inquiète guère; leurs fronts se dressent gracieusement parés de larges bandeaux relevés comme ceux de l'Hélène de Canova, ou lissés à rendre jaloux le plus habile coiffeur de Paris. Elles complètent cet ornement par une fleur rouge fichée au coin de l'oreille et un haut peigne ciselé auquel s'accroche quelque lambeau de cotonnade bleue en guise de mantille. Ainsi drapées, ces malheureuses se pavanent avec fierté, agitant un éventail de feuille de platanier, se balancent à la porte de leurs taudis, sur leur butaca, en pinçant de la harpe de Macaraybo ou raclant la *banza* pour accompagner les cantilènes plaintives qu'elles inventent. Le type fier de la race se révèle pourtant dans ces créatures dégradées; l'on est frappé de la grâce de leurs gestes, de la noblesse antique que trahissent l'attitude et le pli du vêtement misérable qui les couvre; enfin l'on se sent ému par l'accent triste de leur chants monotones et pleins de langueur, qu'interrompt çà et là un cri guttural. C'est toujours l'Espagne ardente, et hautaine jusque sous les haillons.

Dans les beaux quartiers, les maisons sont généralement bien construites, spacieuses, et annoncent l'opulence des temps où elles furent bâties. Plusieurs hôtels neufs se sont élevés, surtout auprès de la porte d'Imama; mais leurs petits balcons de fer, les croisées étriquées à volets verts, toute cette mesquine élégance de nos jours fait ressortir, par son contraste, l'imposante sévérité des hôtels massifs du siècle de Philippe II. Quelques-uns portent encore les profondes cicatrices creusées par les tremblements de terre, entre autres par celui qui renversa Caraccas; mais, solides comme des donjons, ils ont résisté.

L'intérieur des appartements ne contient, à l'instar des habitations créoles, que fort peu de meubles. Quelques consoles, une armée de chaises, dont la lourde structure et les dorures de mauvais goût trahissent l'origine anglo-américaine, enfin les indispensables *butacas*, ou grands fauteuils à balançoire, reproduits sous cent formes diverses, depuis les proportions colossales jusqu'à l'infiniment

petit, composent le seul ornement des grandes salles. Les murs sont enduits d'un épais badigeon à la chaux, et pour plafond on a la charpente des toits. Un ample balcon fait, au premier étage, le tour du logis, et c'est là qu'au retour de la messe la *nina de la casa* va s'installer pour s'éventer, lorgner les passants et se dandiner le reste du jour. Les escaliers sont immenses et en pierre; les cours, larges, entourées d'arcades, foisonnent d'hibiscus et de lauriers-roses ombrageant une *algibe* ou citerne qui reçoit l'eau des pluies par les gouttières des terrasses. Presque toutes les *azoteas* sont jalonnées de grands vases de pierre, dont l'effet de loin est très-pittoresque. La réverbération du soleil est si forte sur les murs blanchis à la chaux des édifices, qu'on est obligé, pour radoucir, de les peindre de diverses couleurs, ce qui donne aux quartiers neufs un air arlequin d'assez mauvais goût. Le temps a sauvé les anciennes demeures de ce laid barbouillage, en les décorant des teintes austères de la vétusté, que le soleil du tropique réchauffe de ses tons cuivrés.

Carthagène renferme plus de vingt-quatre églises, ou *capillas*, dont plusieurs, malgré les pillages et les dévastations de la guerre civile et étrangère, déploient encore quelque richesse. A San-Juan de Dios se voit une chaire magnifique toute, en marbre, précieux don d'un pape. La chapelle de Santo-Domingo est un chef-d'œuvre d'élégance et de ciselure; c'est un de ces délicieux fruits de l'art espagnol, où l'austérité religieuse de l'Occident se pare des caprices poétiques de l'architecture orientale. La magnificence fabuleuse du seizième siècle s'est plu à décorer ce réduit mystique, qu'une faible lueur découlant de la pointe du dôme éclaire vaguement. Des degrés de porphyre conduisent à l'autel; là prient des saints d'argent massif, et la madone, sous un dais appuyé par des colonnes torses incrustées, s'y montre en robe de velours galonnée, avec une couronne d'améthystes. On est émerveillé, au sortir des rues désolées, éblouissantes de soleil, de trouver cet asile de calme, d'obscurité et de fraîcheur. Le repos du corps prépare la sérénité de l'aine, et le contraste rend plus touchante cette perpétuité inviolée du sanctuaire, au seuil duquel se sont arrêtées les révolutions.

Comme toutes les villes tropicales, Carthagène est déserte durant le jour; on n'y rencontre guère, à cette heure, que des nègres, dont le crâne épais brave les feux meurtriers du soleil, quelques courtiers de commerce réfugiés sous les portiques des places, et des sentinelles vêtues de leur disgracieux uniforme de toile blanche, les bras croisés, le cigare à la boucle, assises à l'ombre du rempart, à quelques pas d'un fusil rouillé. Au coin des carrefours où vont s'abattre par troupes les *gallinazos* ce vautour de la petite espèce, oiseau sordide connu au Mexique sous le nom de *zepilote*, à Cuba, sous celui d'*aura*, à la Jamaïque, sous celui de *cariote-crow*. Il est remarquable qu'on ne le rencontre que sur le continent et dans les Grandes-Antilles. Je n'en ai jamais aperçu à la Martinique, ni à la Guadeloupe, ni à Saint-Thomas, ni même à Porto-Rico. On dirait que la malpropreté espagnole attire ces oiseaux, qui ne vivent que de charognes, et semblent avoir à Carthagène l'entreprise du nettoyage de la ville. Aussi sont-ils considérés par les habitants comme fort utiles, et un des officiers de la division faillit se faire une mauvaise affaire pour avoir tiré sur l'un d'eux. Ils se sont tellement multipliés, qu'on ne peut marcher dix pas sans les rencontrer sur son chemin, tantôt faisant bruire au-dessus de votre tête leurs grandes ailes noires de sinistre augure, tantôt voletant, sautillant sur leurs pattes grêles au milieu de la rue, fondant ensemble avec voracité sur quelque animal putréfié et s'en disputant les lambeaux. Ils abondent aux environs des boucheries, guettant sournoisement, pour se jeter sur l'étal, l'absence du maître, qui se contente de les éloigner à coups de pied ou avec un bâton.

Mais quand vient le soir, la ville ressuscite comme par enchantement; les fenêtres s'ouvrent et résonnent de rires et de mélodies; les balcons se peuplent de jeunes filles, les épaules et les bras nus. Derrière chaque grillage brille une paire d'yeux noirs en embuscade. Les lions de la ville, vêtus à la dernière mode, de fines *chupas* de coutil et du *panama* orné d'un ruban noir, se répandent par les rues à pied ou montés sur de jolis petits coursiers créoles d'origine andalouse. Ils s'arrêtent aux fenêtres et entament avec leurs *novias*, ou promises, ces dialogues publiquement intimes, ces intrigues en pleine rue, qui donnent une physionomie si curieuse aux villes espagnoles. Les *banzas* bourdonnent aux portes; les volantes, ou cabriolets découverts, parcourent les carrefours, chargés, comme des corbeilles, de femmes nu-tête et vêtues de couleurs tranchées, souriant, saluant de l'œil, de la main, de l'éventail, appelant la connaissance de la veille par son petit nom, avec une familiarité gracieuse qui charme tout d'abord l'étranger nourri dans la défiance cérémonieuse de la société européenne. L'amour est la grande affaire dans ces pays fainéants; aussi abrège-t-on le plus possible la route qui y mène.

Carthagène se galvanise ainsi d'une vie factice pendant trois ou quatre heures; puis, à peine la nuit tombée, tout retombe dans le silence. Chacun rentre chez

soi de bonne heure, et sauf les *tertulias*, ou réunions accidentelles, dans lesquelles la soirée se prolonge en dansant quelques valse et contredanses, la ville reprend pour dix-huit ou vingt heures son immobilité morne.

La présence d'une division française, composée de tant de jeunes gens actifs, avides de plaisir, aurait sans doute réveillé la ville créole de son mortel engourdissement; mais l'incertitude qui régnait sur les dispositions du gouvernement de la Nouvelle-Grenade, rendait les communications contraintes et rares. Il était d'ailleurs assez naturel que la population ne vit pas d'un œil favorable un rassemblement de forces étrangères aussi considérable, résolu de forcer à coups de canon la satisfaction qu'un ne pourrait obtenir par la voie de la conciliation. Il en résulta que nos excursions furent plus fréquentes dans les environs de la baie que dans la ville même. Les terres basses couvertes de mangles qui la bordent, n'offraient pas un sujet d'exploration bien variée, mais la chasse y était facile et le gibier abondant. Les habitants, disséminés dans de rares villages ou dans quelques huttes éparses, ne donnaient point à craindre de collision dangereuse; nous pouvions donc nous y promener en sécurité.

Un matin notre canot, chargé de chasseurs, se dirigea vers un point de la baie appelé *Cespico*. Deux ans auparavant, ce lieu était le séjour d'un Anglais nommé Woodhys, homme actif et industriel, qui y établit une culture de riz, de tabac et de vivres. Soit jalousie ou vengeance, il y fut assassiné pendant la nuit avec toute sa famille, par ses domestiques. Les meurtriers parvinrent à s'échapper; mais sur les énergiques réclamations des consuls européens, un des coupables, qui était Américain, fut atteint par la police, convaincu et pendu. Néanmoins les trois autres, tous du pays, ne furent point arrêtés. Les agents consulaires, principalement le nôtre, protestèrent avec force contre la mollesse et la négligence que la police montra dans la poursuite de cette affaire. Ce fut l'une des premières causes de la mésintelligence qui éclata entre les autorités municipales et M. Barrot. Cette fâcheuse disposition s'accrut au point qu'à la suite d'un nouveau dissentiment avec l'un des alcades les plus influents de la ville, celui-ci poussa la violence jusqu'à faire arrêter M. Barrot et le faire conduire en prison. Celui-ci s'y rendit en grand uniforme, au milieu des cris d'une populace ameutée. Il n'en sortit que deux heures après sur les représentations du consul anglais. Ce fut alors que M. Barrot protesta énergiquement contre le traitement insultant dont il était victime, et qu'il se retira d'abord à la Jamaïque sur la goélette française *la Rose*, puis à la Martinique, où il attendit l'issue des négociations qu'entama immédiatement le ministère français. Celui-ci demanda une réparation publique et la destitution de l'alcade qui avait commis l'offense. Le gouvernement de la Nouvelle-Grenade traîna les choses en longueur; il évita de répondre, fit îles promesses évasives, comptant sur l'éloignement et les vicissitudes politiques pour lasser la persévérance de la Franc. L'affaire dura ainsi près d'un an; enfin, cette fois, M. de Mackau venait à Carthagène armé des pouvoirs nécessaires pour obtenir, de gré ou de force, la satisfaction exigée, le gouvernement français lui laissant toute latitude à cet égard.

Le soleil ne paraissait point encore lorsque le canot que nous montions se détacha de la frégate. Un léger reflet orangé pointait à l'orient et nuançait du vert le plus pur l'azur perlé de la nuit: le ciel nocturne semé d'étoiles était aussi brillant que celui qu'éclairait l'aurore: la différence seule des teintes faisait pressentir le jour.

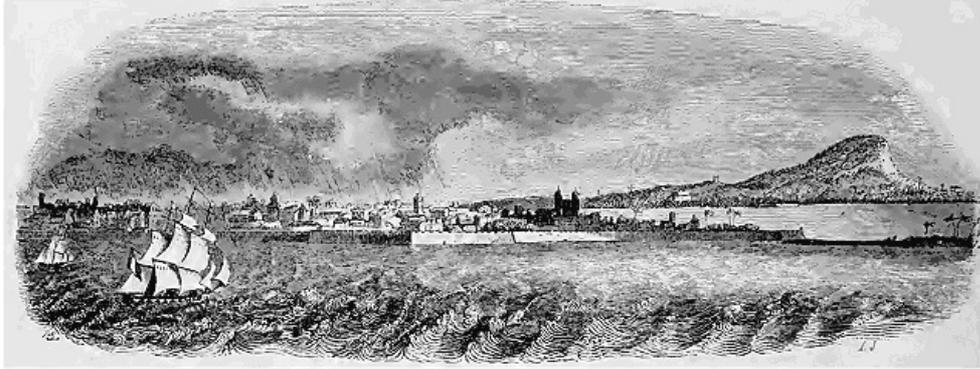
L'embarcation louvoya longtemps parmi les canaux qui serpentent entre les îlots chargés de mangles, et toucha le sable au fond d'une crique, sous un massif de cocotiers dont les troncs tordus et inclinés trempaient dans la mer leurs palmes vernissées. Enseigne et aspirants, la carabine à la main, se mirent aussitôt en campagne, les uns poursuivant les aigrettes blanches à la huppe duvetée, les autres épiaient les colibris les plus charmants qu'on puisse voir. Ils étaient de cette espèce rare qu'on nomme rubis-émeraude, ayant la tête verte et la poitrine écarlate; ils bourdonnaient en foule comme de grosses mouches autour des fleurs, disparaissaient dans les calices et réjouissaient l'air de l'éclat sans pareil de leur plumage; quand ils traversaient un rayon de soleil, on eût dit de véritables pierreries ailées.

Je me trouvai bientôt parmi les retardataires, n'ayant pour instrument de carnage qu'un lourd mousqueton emprunté à la salle d'armes de la frégate, et avec lequel je faisais aux oiseaux plus de peur que de mal. Près de là, quelques mousses et de jeunes timoniers faisaient la guerre à coups de pierre à une bande de perroquets qui se chamaillaient dans les mangles; mais les rusés oiseaux ne se laissaient pas approcher.

Je me débarrassai avec joie au profit d'un des jeunes gens de l'inutile mousqueton et de mon carnier, et je me mis à explorer la plage, en quête de croquis. Un nuage passa: la pluie tomba assez vivement et me força à chercher un refuge dans une grande case en charpente, flanquée de deux pans de mur

ruinés; un *rancho* ou chaumière s'élevait auprès, entourée d'une petite plantation d'ignames et de bananiers; un épais manguier l'ombrageait; d'élégants papayers, au tronc grêle, à la tête arrondie, se dressaient ça et là; une troupe de pintades caquetait entre les jambes de deux pourceaux qui fouillaient le sol, et dans le feuillage d'un cocotier voisin je voyais étinceler l'œil d'un oiseau de proie qui les guettait.

Assise sous un auvent délabré qui couvrait la porte, une petite femme brune et maigre, les cheveux flottants sur ses épaules, était occupée à rouler des feuilles de tabac. Sitôt qu'elle m'aperçut et qu'elle comprit que je cherchais un abri, elle se leva avec une vivacité peu commune dans ce pays, et me fit accepter son escabeau. Elle m'invita ensuite à prendre des rafraîchissements, et mit sur une table, à côté de moi, des oranges, des melons d'eau et des barbadines, s'excusant de la pauvreté de son accueil et ajoutant que son mari était aux champs et ne tarderait pas à rentrer.



La ville de Carthagène des Indes, vue de la mer.

L'intérieur du rancho annonçait un grand dénûment: quelques filets accrochés aux solives du toit, un fusil rouillé et un machète dans un coin; un hamac en pitre suspendu au frais entre les deux portes, quelques tabourets grossiers, des ustensiles de ménage et une mauvaise gravure de Notre-Dame-de-Guadeloupe collée à la cloison, formaient tout l'ameublement de cette chaumière obscure, mais tenue assez proprement pour une chambre colombienne. J'aperçus pourtant au fond de l'appartement un objet qui excita vivement ma surprise: au-dessous d'une petite madone en cire colorée était placé un berceau d'acajou recouvert d'une moustiquaire de mousseline parfaitement blanche. Sous ce rempart, qui le protégeait contre les incursions meurtrières des moustiques, dormait un bel enfant d'une blancheur de lis, sous des draps dont la finesse et la netteté étaient dignes d'un héritier de bonne maison. Un petit bonnet rose embobinait la face mignonne de ce petit être dont l'haleine égale, les lèvres vermeilles, entr'ouvertes par un sourire, annonçaient le calme et la santé. Je me levai et contemplai avec admiration la blancheur de lait, les doigts rosés, les veines bleues transparentes sous la peau satinée de cet ange; les ruches de gaze bouillonnant autour de son front, cet oreiller délicat, tout cet assemblage d'étoffes fraîches et moelleuses qui entouraient l'enfant d'une auréole de luxe et de lumière, m'étonnèrent tellement que je ne pus retenir une exclamation.

ALEXANDRE DE JONNÈS.

(La suite à un prochain numéro.)

Le Diable à Paris (2).

(La première livraison de cette nouvelle publication de l'éditeur des Animaux peints par eux-mêmes, paraîtra jeudi prochain, 5 avril.)

Note 2: *Le Diable à Paris,--Paris et les Parisiens.*--Mœurs et coutumes, caractères et portraits des habitants de Paris; tableau complet de leur vie privée, publique, politique, artistique, littéraire, industrielle, etc., etc.; vues, monuments, édifices publics et particuliers, lieux célèbres et principaux aspects de Paris. Vignettes à part avec légendes, par Gavarni; vignettes dans le texte, par Bertall. Chez Hetzel, rue Richelieu, 76. (30 centimes la livraison).

Nous devons à l'indiscrétion du diable lui-même, ou tout au moins à celle de son éditeur, de pouvoir donner à l'avance au public parisien quelques détails sur une publication

nouvelle qui, ainsi que son titre l'indique, l'intéresse au plus haut point.

Grâce à cette communication officieuse, nos lecteurs ne seront donc pas pris en traître. Qu'ils se tiennent pour avertis. *Le Diable est à Paris!* ou s'il n'y est pas, c'est de bien peu qu'il s'en faut, car jeudi, nous assure-t-on, il y sera.

Le diable à Paris? Qu'y vient-il faire? Dieu tout-puissant, Dieu juste et miséricordieux! Hélas! hélas!

Telles furent les exclamations que m'arracha l'annonce de cette grande nouvelle, le diable à Paris!

Mais grâce au ciel, ou plutôt grâce à l'enfer, je fus bientôt rassuré, car je trouvai sur ma table le programme de ce futur voyage du *Diable à Paris*, et la lecture de ce très-curieux document dissipa

mes craintes, comme elle dissipera les vôtres, à coup sûr, dès qu'il sera devenu public, si, malgré ce que j'ai l'honneur de vous dire, il vous arrivait d'en conserver. Il paraîtrait, en effet, que le diable, à tout prendre, n'est pas si noir qu'on veut bien le dire, et qu'il est avec lui aussi des accommodements. D'ailleurs, si j'en crois mon ami Stahl, dont je n'ai aucune raison de suspecter la véracité, Satan ne viendra pas en personne à Paris. Il s'y fera représenter, comme un puissant, monarque qu'il est, par un ambassadeur! Cet ambassadeur, ce n'est ni un duc ni un prince, c'est mieux peut-être, car c'est un diabolotin fort agréable, le favori, l'aide de camp de Satan, et son nom est Flammèche, nom fort joli et bien trouvé pour un nom de diable.

Comment Flammèche fit-il le voyage? Nul ne le sait. Mademoiselle Lenormand elle-même, si elle vivait encore, ne pourrait pas vous l'apprendre. Ce qui est certain, c'est qu'un jour on l'aperçut fumant mélancoliquement une cigarette sur le boulevard de Gand. Pourquoi fumait-il une cigarette? me demanderez-vous; parce qu'il aimait le tabac. Pourquoi se montrait-il si mélancolique? parce que, comme votre très-humble serviteur, il était devenu amoureux, amoureux fou, tellement amoureux, qu'après avoir en vain remué ses notes et ses souvenirs, il ne put rien tirer de son encrier,--qu'un billet doux.

Or, comme Flammèche était un diable honnête, il ne voulut pas manquer à sa parole. Il s'occupa exclusivement de celle qu'il adorait, et il pria des gens de lettres et des dessinateurs, dont il avait fait la connaissance, de rédiger pour lui les notes promises à Satan. Tous, écrivains et artistes, s'empressèrent de mettre généreusement à sa disposition, ceux-ci leur plume, ceux-là leur crayon.

A quelques jours de là une grande réunion eut lieu, dans laquelle Flammèche exposa ce que Satan attendait de lui. Dix plans furent proposés, dont le moins bon était excellent; mais par cela même le choix devenait difficile, et, sur la proposition d'un des membres les plus respectés de l'assemblée, il fut décidé que, pour sortir d'embarras, on n'en suivrait aucun. Il se dit à cette occasion les choses les plus ingénieuses et les plus sensées contre les méthodes et contre les classifications, qui alourdissent tout sans rien éclairer, contre la règle enfin et contre la raison elle-même.



Le Diable à Paris.



«Riches qui me disiez: Travaillez,
J'eus bien des os de vos repas,
J'ai bien dormi sur votre paille.»
Béranger.

(Bohême, par Gavarni.)

Après le débardeur, la fin du monde!
(En carnaval, par Gavarni.)

«Paris est un théâtre dont la toile est incessamment levée, dit l'illustre écrivain qui avait conclu contre les méthodes, et il y a autant de manières de considérer les innombrables comédies qui s'y jouent qu'il y a de places dans son immense enceinte. Que chacun de nous le voie donc comme il pourra, celui-ci du parterre, celui-là des loges, tel autre de l'amphithéâtre, il faudra bien que la vérité se trouve au milieu de ces jugements divers. D'ailleurs souvent un beau désordre...

--Est un effet de l'art! cria l'assemblée tout entière;--loin des méthodes!>

Un point fut dès lors résolu, c'est que, comme garantie d'impartialité, on prendrait pour devise ce mot d'un ancien:

«Tu parleras pour;--tu parleras contre;--tu parleras sur.»

Telle est, en abrégé, l'histoire du livre piquant dont la première livraison est sur le point de paraître à la librairie Hetzel. Le prospectus que nous avons sous les yeux range au nombre des amis du diabolin Flammèche toutes les célébrités littéraires de notre époque, MM. George Sand, de Balzac, Alfred de Musset, Alexandre Dumas, Charles Nodier, Eugène Sue. Des écrivains de toutes spécialités serviront tour à tour d'auxiliaires à ces illustres maréchaux de la littérature contemporaine. De l'ouvrage auquel cette collaboration donnera bientôt naissance, nous ne devons rien dire encore, car il est inédit. Nous nous bornerons donc à emprunter les phrases suivantes au prospectus: «Ce n'est point une série de physiologies uniformes que nous entendons présenter au lecteur, mais un tableau *varié, complet* et dramatique de la vie et des mœurs de l'habitant de Paris; une scène ouverte à tous les genres, où toutes les conditions de la société parisienne, tous les temps, tous les lieux, tous les souvenirs, tous les détails auront un rôle ou une place.

«Pour peindre une physionomie aussi diverse que celle de ce monde toujours nouveau, qui, de même que Pénélope, défait la nuit ce qu'il a fait le jour, toutes les couleurs de la palette, toutes les formes nous ont paru nécessaires. Il y a tel trait de Paris qu'une scène seule peut rendre, tel autre qu'une page écrite à la façon de La Bruyère peut seule exprimer; pour celui-ci, c'est une narration qu'il faut; pour celui-là, c'est un dialogue, un conte, une nouvelle; pour cet autre, c'est un pamphlet, voire une satire; pour quelques-uns enfin, pour beaucoup, ce n'est rien de tout cela, rien de ce que la plume, même la plus souple, pourrait atteindre. C'est le crayon, et le crayon seul, qui doit intervenir.

«Il y a tel homme dont l'histoire est tout entière dans sa figure: pourquoi donc, écrire là où dessiner en dit davantage?--Nous donnerons son portrait et sa biographie en deux lignes, et pour lui tout sera dit. Il y a tel fait important qui se révèle d'une façon saisissante dans une expression, dans un geste, dans un mot: Gavarni dessinera cette scène et il dira ce mot, et cette vérité qui se serait perdue dans



On pense que les romans sont de mauvais livres, non pour ce qu'ils ajoutent à nos passions, mais pour ce qu'ils en ôtent. (Chaîne des Dames, par Gavarni.)

l'analyse toujours un peu longue de l'écrivain, son crayon éminemment parisien, pour ne pas parler de ses autres qualités, l'ajoutera comme un trait de ressemblance de plus à notre tableau.»

Les quatre gravures sur bois qui accompagnent cet article sont un spécimen de celles qui paraîtront dans le *Diabie à Paris*. Jamais peut-être Gavarni ne s'était montré plus spirituel, plus fin, plus vrai, plus distingué. Son talent semble grandir à chaque œuvre nouvelle avec sa

réputation. Sa collaboration seule assurerait au *Diabie à Paris* un immense succès. Mais n'oublions pas de rappeler cependant que notre jeune caricaturiste Bertall est chargé d'illustrer un nombre considérable de pages dues à la plume de MM. George Sand, Balzac, Eugène Sue, Alfred de Musset, Alexandre Dumas, Frédéric Soulié, Léon Gozlan, Charles Nodier. P. J. Stahl, H. Monier, H. Rolle, E. Guinot, Albert Aubert, Th. Gautier, L. Viardot, etc., etc.

Bulletin bibliographique.

Macbeth et *Roméo et Juliette*, tragédies de Shakspeare, traduites en vers français par M. Emile Deschamps.--Au *Comptoir des Imprimeurs-Unis*, quai Malaquais, 15.

M. Emile Deschamps rappelle dans sa préface l'histoire des tragédies de Shakspeare en France; il fait voir par combien de traducteurs, de correcteurs et d'imitateurs «ce barbare frotté de génie» dut passer avant d'être accepté par le goût du public français. Dès 1769, Ducis avait fait représenter son imitation d'*Hamlet*; six ans après, Letourneur publia cette excellente traduction des œuvres de Shakspeare qui devait leur donner en France une grande popularité. Cependant nous voyons encore, sous l'empire, les opinions être fort partagées sur l'auteur de *Roméo*; et, tandis que les partisans des nouvelles doctrines littéraires s'efforcent de hâter sa réhabilitation, les voltairiens purs persistent à le traiter de barbare. M. Charles Nodier, qui vient de mourir, fut un des plus ardents admirateurs du poète anglais; et, en 1801, il publia à Besançon *Quelques Pensées sur Shakspeare*, avec cette épigraphe de Nicolas Bonneville, le traducteur des Allemands:

Génie agreste et pur, qu'ils traitent de barbare.

Telle était encore la défaveur de Shakspeare auprès du goût français, que les esprits distingués qui appréciaient son génie n'osaient cependant donner de lui que des extraits, des pensées détachées.

M. Emile Deschamps,--et ce n'est pas là un de ses moindres titres littéraires et poétiques,--acheva chez nous, avec l'aide de M. Alfred de Vigny, cette difficile importation du génie shaksperien: il entreprit la traduction en vers de *Macbeth* et de *Roméo*. Shakspeare ne pouvait être bien connu en France que lorsqu'il aurait été traduit par un poète; la version littérale qui nous donne le sens est souvent éloignée du ton de l'auteur, et sous l'exactitude du traducteur s'efface

la pensée du poète. «Ce que j'ai surtout désiré, tenté, dit m. Deschamps, c'est de reproduire la poésie et le langage de Shakspeare, le ton plus encore que le sens; car le sens d'un poète est quelquefois douteux. Le poète aurait pu quelquefois avilir une autre pensée que celle qui lui est venue; mais comment aurait-il rendu et exprimé cette pensée?... Voilà ce qui constitue l'individualité du talent. La fidélité continuelle au ton en donne la plus belle exactitude, la plus exquise ressemblance....» Nous extrayons quelques vers de la belle scène du balcon, dans Roméo, pour montrer comment M. Deschamps est passé de la théorie à la pratique, et comment il a su être poète original, je dirai presque créateur, en traduisant Shakspeare.

JULIETTE.

Sans ce voile des nuits qui couvre mon visage,
Tu verrais se baisser mes yeux, mon bien-aimé,
Et rougir la pudeur sur mon front enflammé;
Car tu m'as entendu révéler un mystère
Don je croyais la nuit seule dépositaire.
Ses ombres ont trahi le secret de des vœux;
Je voudrais bien pouvoir reprendre mes aveux;
Je voudrais que ma bouche eût été moins sincère;
Mais loin ce vain détour! nous est-il nécessaire?
M'aimes-tu? Je ne sais, tu me répondras: Oui.
Et ce mot, tout mon cœur d'avance en a joui!...
Ne fais point de serments, oh! non, je t'en conjure;
Les serments d'un volage en feraient un parjure;
Voilà tout.--Roméo, peut-être trouves-tu
Que pour me rendre à toi j'ai trop peu combattu.
Eh bien! il m'est aisé de prendre un front sévère,
Et de répondre: non, si ton cœur le préfère;
Autrement, mes aveux ont pour moi tant d'appas.
Que pour le monde entier je ne les nierais pas.
A vraiment, beau Montagu, vraiment je suis trop
tendre;
Les promesses d'aimer doivent se faire attendre;
Oui... mais à Juliette ose te confier:
L'excès de son amour peut la justifier
Sous de feintes froideurs les dames de Vérone
Cachent un peu d'amour qu'un grand art environne;
Un peu d'amour, sans doute, est facile à cacher,
Et, sans mourir, on peut du cœur se l'arracher;
Mais moi, comprends-moi donc, et, dans ma bouche,
excuse
L'aveu fait à la nuit et qu'a surpris ta ruse.
Tu vois mon cœur, pardonne, et ne va pas juger
Que, pour être si faible, il deviendra léger.

ROMEO.

Ah! j'en prends à témoin cette lune argentée
Qui te montre si blanche à ma vue enchantée!...

Quelle traduction en prose, rendit jamais aussi fidèlement la tendresse naïve et la vivacité poétique de ces doux aveux? Ne fallait-il pas un poète pour comprendre ici et pour faire passer dans notre langue le divin langage de l'amoureuse Juliette? Et peut-on ensuite reprocher à M. Deschamps de n'avoir pas rendu quelques expressions singulières de son modèle: «*Jupiter se moque du parjure des amoureux... Mais adieu la cérémonie! (But farewell compliment!)*,» et d'autres mois semblables que le lecteur français trouverait étrangement placés dans la bouche de Juliette?

M. Emile Deschamps, au plus fort de la révolution romantique, avait conçu le dessein, non-seulement de traduire Shakspeare, comme il a fait, mais de l'introduire encore sur la scène française. C'était dans cette audacieuse intention qu'il avait d'abord traduit *Macbeth* et *Roméo*; il avait, pour cette seconde pièce, accepté la collaboration de M. Alfred de Vigny, qui partageait ses sympathies shaksperiennes. Mais le mauvais succès d'*Othello*, que l'auteur de *Chatterton* avait arrangé pour la scène, dissuada M. Deschamps de son premier projet. Il se contenta donc de traduire Shakspeare au lieu de le faire jouer, et alors il relit son *Macbeth* et son *Roméo*, voulant désormais en donner «une traduction toute littéraire et beaucoup plus littérale au point de vue des lecteurs et des bibliothèques, et non plus du théâtre et des spectateurs.»

C'est cette seconde traduction que publie M. Emile Deschamps; c'est à celle-là que son nom demeurera attaché, et nous pensons que ce doit être tout profit pour le traducteur; car, en se rapprochant de Shakspeare, il emprunte à son

modèle une plus grande part de son immortel génie.

A. A.

Les Chants du Soir, par Chéri Pauffin; 1 vol. in-18.--Paris, 1844. Royer. 3 fr. 50.

Malgré l'indifférence et l'antipathie de la génération actuelle pour les vers, les versificateurs continuent à publier une foule innombrable de *soupirs, de chants du matin ou du soir, de larmes, de fleurs des bois, de voix de l'âme*, etc. Ces volumes que voit souvent naître et mourir la même semaine sont lus, très-religieusement lus par leur auteur, ses amis ou sa famille; mais le public ne les ouvre jamais. Les malheureuses victimes du bon goût et de la raison du dix-neuvième siècle vont s'écriant partout, dans leur désespoir, que la poésie est morte; quelques critiques, trompés par ces faux rapports intéressés, ont même poussé des cris de détresse et appelé l'humanité au secours de la littérature menacée. Toutes ces vaines clameurs ne nous causent aucune alarme sérieuse. Vienne un vrai poète, et nous ne craignons pas de nous tromper en lui prédisant d'avance un succès égal à celui qu'ont obtenu de nos jours encore Lamartine, Victor Hugo, Béranger.

Parmi les nouveaux recueils de vers qui portent déjà la date de 1844, *les Chants du Soir* méritent sans contestation une mention honorable. L'auteur, M. Chéri Pauffin, se distingue de tous ses émules en poésie par des qualités particulières. Il est vraiment inspiré, et son inspiration lui donne une verve bien rare aujourd'hui. S'il chante, comme il dit, c'est parce qu'il éprouve le besoin d'exprimer les pensées qui émeuvent son âme, les sentiments dont son cœur est plein, les rêveries auxquelles s'abandonne son imagination. Rien n'est factice dans ce volume; c'est là son principal mérite. Peut-être la forme n'est-elle pas toujours irréprochable, mais le fond est bon, voilà l'essentiel; il ne s'agit plus maintenant que d'améliorer ses produits. Avec du temps, de l'attention, du travail et de la persévérance, M. Chéri Pauffin réussira, nous n'en doutons pas, à obtenir une autre année une récolte, sinon plus abondante, du moins meilleure. Qu'il préfère désormais la qualité à la quantité; qu'il soit plus concis, plus chaste parfois, plus correct, et nous n'aurons que des éloges à lui donner. Aujourd'hui il nous est impossible de laisser passer, sans les relever, des négligences semblables à celles-ci:

Le folâtre zéphyr de temps en temps le berce,
Un rayon de la lune en passant le caresse.

Ces deux mots, *berce* et *caresse*, n'ont jamais rimé et ne rimeront jamais ensemble.

Les Chants du Soir se divisent en trois parties. La première, intitulée *Chants héroïques*, contient quinze ou seize pièces de vers ayant pour titre: *la Princesse Marie, l'Empereur, Fénelon, Marie-Antoinette, Bailly, Charlotte Corday, Ney, Cambonne, Brune, Girodet, Victor Hugo*. On y remarque de nobles sentiments exprimés souvent avec bonheur; mais nous préférons les poésies intimes de la seconde partie, *les Larmes*. M. Chéri Pauffin n'est jamais mieux inspiré que lorsqu'il nous raconte les douleurs de sa vie, lorsqu'il paie un honorable tribut de regrets à la mémoire de sa mère, de son père, de sa femme. Parmi les pièces remarquables de cette seconde partie, nous citerons l'élégie suivante, intitulée la Mort d'un jeune Enfant:

A la tombe finit la peine.
Ils disaient; «Il mourra vers l'automne prochaine.»
L'enfant, en proie à ses douleurs,
Épiait, attentif, leur sinistre langage,
Et, comme il se mourait, il crut à ce présage;
Et se prit à verser des pleurs.

Par de tendres baisers parfois sa pauvre mère
Ranimait dans son cœur une vie éphémère;
Elle lui répétait: «Non, tu ne mourras pas.»
Et si l'enfant parlait de l'automne prochaine,
La mère répondait, en montrant le vieux chêne:
«Les feuilles ne tomberont pas.»

Et sur le sein de sa mère chérie,
L'enfant cherchait en vain à retrouver la vie,
Exhalant sa douleur en des soupirs confus,
Et l'enfant, qui voyait sa mère gémissante,
Lui répétait souvent d'une voix innocente:
«Mes cris te font pleurer, je ne me plaindrai plus.»

Mais l'automne approchait; sur la triste nature
Déjà le soleil pâlisait,
A demi dépouillé de sa verte parure,
Le chêne antique jaunissait,
«Ma mère, dit l'enfant, la feuille déjà tombe,
Mais pourquoi parlaient-ils de douleur et de tombe?
Je crois qu'ils se trompaient; mes mains sont moins
cuisantes;
Mets ta main sur mon cœur, il bat moins fort, ma
mère;
Rassure-toi, je sais qu'ils ont dit à mon père
Que je vivrai jusqu'au printemps.»

La mère cependant dévorait tant d'alarmes;
Elle se cachait pour gémir,
Lorsqu'un soir il lui dit: «Mère, sèche tes larmes,
Viens, viens, que je t'embrasse avant de m'endormir.»
Mais le sommeil fut long, le matin fut terrible;
La mère, en s'éveillant, le pressa dans ses bras,
L'appela, le baisa; l'enfant fut immobile,
Et la mère disait: «Il ne me répond pas.»

On la plaignit, la pauvre mère:
On partageait sa douleur et ses maux;
Mais le passant, sous une croix de pierre,
Bientôt aperçut deux tombeaux.

Les *Mélanges poétiques*, qui forment la troisième partie des *Chants du Soir*, se composent, comme leur titre l'indique, d'un certain nombre de pièces de vers, entièrement différents par le fond et par la forme. Nous citerons encore trois strophes de celle que M. Chéri Pauffin a dédiée à son ruisseau.

Petit ruisseau, va murmurant,
Promène doucement ton onde;
Petit ruisseau bien transparent.
Ton eau pure est parfois féconde.

Serpente et prolonge, ton cours
Parmi les fleurs ou les ruines!
Petit ruisseau, coule toujours,
Arrose même les épines.

Petit ruisseau, le jour viendra
Qu'inondant la vieille prairie,
Le grand fleuve t'emportera;
Ainsi mes chants, ainsi ma vie!

Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques.--Compte rendu par MM. Loiseau et Vergé, sous la direction de M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie. Paraissant les mois par cahier de 4 à 5 feuilles au moins, et formant chaque année 2 forts volumes avec une table générale des matières.--20 fr. par an, pour Paris; 22 fr. 50 c., pour les départements; 25 fr., pour l'étranger.--Bureaux, rue des Poitevins, 6.

Il y a bientôt trois années que MM. Loiseau et Vergé ont entrepris de publier mensuellement le compte rendu exact, complet et en quelque sorte officiel des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques: cette publication leur imposait une tâche honorable et utile, mais entourée de difficultés sérieuses; hâtons-nous de dire qu'ils l'ont accomplie jusqu'à ce jour avec un discernement et un zèle que la faveur publique a su reconnaître. Il est vrai qu'ils ont trouvé un concours efficace dans l'Académie elle-même, qui, sentant toute l'importance d'un recueil destiné à répandre au loin ses travaux, l'a pris sous sa protection spéciale, en permettant qu'il parût sous ses auspices; ajoutons que l'illustre secrétaire perpétuel de cette savante compagnie a bien voulu en accepter la direction.

C'est ainsi que, grâce à la collaboration de nos publicistes et de nos hommes d'État les plus éminents, qui, tous ou presque tous, ont leur place à l'Académie, la publication de MM. Loiseau et Vergé n'a pas tardé à conquérir, en France et à l'étranger, les suffrages des savants et de tous ceux qui se vouent au culte des sciences morales et politiques. Depuis lors son succès s'étend et s'affermi tous les jours. Déjà le compte rendu de l'Académie forme une collection très-importante; c'est une sorte d'encyclopédie à laquelle les plus belles

intelligences de notre temps viennent apporter tour à tour le tribut de leurs lumières et de leurs travaux, dans ces diverses sciences que M. le comte Portalis définissait naguère et si justement *les maîtresses branches des connaissances humaines*. Pour la philosophie, MM. Cousin, Damiron et de Rémusat; MM. Guizot, Thiers, Mignet et Michelet, pour la morale; MM. Rossi, Passy, de Tocqueville, de Beaumont et Blanqui, pour l'économie politique; et, enfin, pour la législation, MM. Portalis, Troplong et Dupin; tels sont, pour ne pas les nommer tous, les hommes dont les communications viennent enrichir les livraisons mensuelles du compte rendu de l'Académie.

L'Académie des Sciences morales et politiques, cette institution dont la France peut être fière, car elle nous appartient en propre, et les étrangers nous l'envient, compte aujourd'hui dans son sein presque toutes les notabilités parlementaires. C'est un terrain neutre où elles viennent se réunir, sans acception de partis, et dans des vues purement scientifiques; tout accès est rigoureusement fermé aux coteries et aux passions politiques. Là se discutent chaque semaine, sans arrière-pensée, avec bonne foi, et toujours dans un but d'application pratique, les questions les plus considérables de notre temps: hier, la liberté d'enseignement; aujourd'hui, la réforme pénitentiaire. Ces hommes, que nous voyons si divisés ailleurs et engagés dans des luttes ardentes au sein de nos assemblées politiques, viennent demander à la philosophie, à la morale, à la législation, à l'histoire et à l'économie politique, des enseignements profitables et des applications salutaires. Ils s'étudient à propager le goût et la culture de ces sciences qui ne sont en réalité que l'expérience appliquée à l'étude de l'homme et des sociétés civiles, et à leur imprimer, autant que possible, cette unité de direction et cette harmonie de doctrine qui peuvent seules les porter au plus haut degré de perfection. C'est ainsi que l'Académie comprend sa mission, et qu'elle contribue puissamment à l'amélioration morale et au bien-être matériel des sociétés.

Il ne nous serait pas possible, sans excéder les limites que nous devons nous prescrire, de jeter même un rapide coup d'œil sur tous les mémoires et documents réunis dans les quatre premiers volumes du compte rendu; le nombre en est considérable; la critique pourrait signaler plusieurs communications peu dignes assurément du figurer dans une collection qui doit être, ce nous semble, exclusivement réservée à des travaux d'une véritable valeur. MM. Loiseau et Vergé ont donné droit de cité à certains mémoires qu'il eût été de bon goût d'élaguer de leur recueil; peut-être les exigences académiques leur serviraient-elles d'excuse; mais, à notre sens, ils ne sauraient être trop sévères dans l'admission des mémoires qu'ils croient devoir publier; cette sévérité, nous la leur demandons dans l'intérêt même de la dignité du corps savant dont ils sont les organes. A côté de ces travaux vraiment nuls et insignifiants, nous aimons à nous reporter aux communications fort intéressantes de MM. Mignet, Cousin, Portalis et Troplong, sur divers points de philosophie, d'histoire et de législation. La section d'économie politique est dignement représentée dans les livraisons du compte rendu par MM. Hippolyte Passy et Blanqui, auxquels MM. Loiseau et Vergé ont emprunté des travaux d'une grande portée, et qui suffiraient à eux seuls au succès de leur recueil. Le compte rendu de l'Académie publie régulièrement chaque mois: 1° un bulletin exact et détaillé de toutes les séances; 2° le texte ou au moins l'analyse très-développée des mémoires et autres travaux communiqués à l'Académie; 3° les rapports sur les ouvrages présentés et sur les concours annuels, les discours prononcés aux séances publiques et les notices biographiques lues par M. le secrétaire perpétuel; 4° enfin, les discussions qui s'engagent entre les membres de l'Académie dans le cours des séances ordinaires. Le résumé de ces discussions presque toujours improvisées est, à coup sûr, la partie la plus difficile de la tâche que MM. Loiseau et Vergé se sont imposée; jusqu'à ce jour, ils ont su l'accomplir avec un tact et une mesure qui méritent tous nos éloges.

L.

Albums sur les Expositions de Peinture, années 1840, 1841, 1842, 1843 et 1844. Préface, par M. le baron Taylor; texte, par MM. Augustin Challamel et Wilhelm Tenant. --Paris. Challamel.--Le Salon de 1844 28 fr. papier blanc; 32 fr. papier de Chine.

Depuis vingt années, l'art de la peinture a subi, en France, une immense révolution. Les grandes toiles deviennent de plus en plus rares. Les artistes ont cessé de travailler exclusivement pour des édifices ou pour des palais. Ce ne sont plus seulement les rois et les grands seigneurs qui achètent des collections de tableaux. Chaque bourgeois un peu riche a son musée. Or, comme les galeries de la classe moyenne n'ont jamais de proportions monumentales, la plupart des peintres ont dû, par nécessité plus encore que par goût, renoncer à la grande peinture religieuse et historique, et composer

des tableaux aux de genre ou des paysages qui pussent trouver facilement une place dans les salons de leurs acquéreurs. Qu'en résulte-t-il? Autrefois, un grand tableau justement renommé ornait un édifice public ou privé, dont l'entrée n'était jamais interdite, soit au public, soit aux artistes: aujourd'hui, à peine le salon est-il fermé, une foule de petits chefs-d'œuvre disparaissent sans qu'il soit possible de retrouver leurs traces, sans que leur possesseur jaloux permette à son plus ardent admirateur d'en étudier la couleur et la composition.

La publication entreprise depuis plusieurs années par M. Challamel a eu pour but, nous n'en doutons pas, de remédier en partie à ces graves inconvénients. Tous les tableaux, toutes les sculptures qui ont attiré au salon l'attention des vrais connaisseurs, M. Challamel les reproduit dans ses albums sur les expositions du peinture. Des artistes habiles sont chargés de les dessiner, de les lithographier et de les graver. Un texte explicatif, rédigé par deux jeunes écrivains de goût et de talent, accompagne chaque planche. Ces albums, commencés en 1840, et continués depuis avec un succès toujours croissant, formeront un jour une curieuse histoire de l'art de la peinture et de la sculpture au dix-neuvième siècle. Jugés à un point de vue moins sérieux, ils composent la plus charmante collection de dessins qui puisse orner la table d'un salon élégant ou les rayons d'une bibliothèque d'élite.

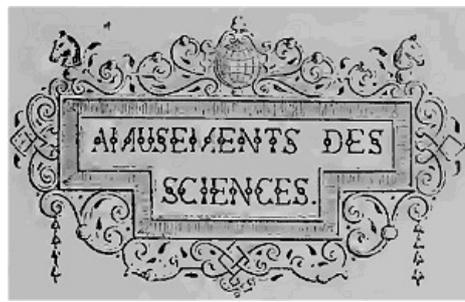
Les Patineurs en chambre.

On est quelquefois condamné à se contenter des semblants à défaut de la réalité. Les soldats font la guerre dans des champs labourés; ils y cueillent des pommes de terre, n'ayant plus de lauriers à cueillir sur les champs de bataille. Les chasseurs parisiens chassent à tir et à courre dans des potagers où, pour cent sous d'entrée, on leur lâche un lapin de garenne élevé dans un tonneau. On a établi, il y a quelques années, une école de natation pour l'hiver dans une grande baignoire qui reçoit l'eau de la pompe à feu du Gros-Caillou; quand on sortait de cette école et qu'on tombait par hasard dans la rivière, où était sûr de se noyer.

Mais voici le plus beau; voyez cette chambre dont la tapisserie représente pour le moins un paysage des côtes de la mer Glaciale: c'est une école de patin fondée au troisième étage sur un parquet parfaitement ciré, mais mal établi sur ses solives. Vous voyez ce qui en arrive; le plancher crève, et qui est à plaindre? Les patineurs? Non; les locataires du deuxième étage. Heureusement, ce deuxième étage est occupé par un tripot, et le patin qui tombe d'en haut va venger sur le front des joueurs la loi qui interdit la roulette et le trente et quatre.



Avant de louer un appartement, informez-vous si vous n'aurez pas sur votre tête une école de patin ou un professeur de polka. Je ne connais rien de plus ennuyeux, si ce n'est ma voisine, vieille femme atteinte d'insomnie qui, ayant commencé ses études de piano après la cinquantaine, a dû se contenter d'apprendre une seule valse qu'elle pianote toutes les nuits jusqu'à deux heures du matin; ou mon voisin de gauche, qui pratique plusieurs instruments sur lesquels il imite le cri de divers animaux, le canard sur la clarinette, et l'oie sauvage sur le cornet à pistons. Ce jeune homme n'est pas encore décoré; mais il le sera, il est déjà employé à la liste civile.



SOLUTION DES QUESTIONS PROPOSÉES DANS LE CINQUANTE-CINQUIÈME NUMERO.

I. Il suffit de placer un morceau de plomb sur une enclume, et de le battre, avec un marteau de fer, à coups redoublés, pour que la compression et la percussion dégageant de la chaleur tout à fait semblable à celle d'un foyer, on voit le métal s'échauffer, entrer en fusion et couler.

La chaleur développée par le frottement est bien connue de toutes les personnes qui ont occasion de voir fonctionner des machines à grande vitesse. Mais l'effet de ce genre le plus étonnant, sans contredit, est celui que les sauvages savent si bien mettre à profit pour allumer le feu à l'aide de deux morceaux de bois sec frottés rapidement l'un contre l'autre.

Il n'est pas jusqu'à la glace elle-même dont le frottement contre le fer ne donne lieu à un développement de chaleur qui contribue singulièrement à en hâter la fusion. Aussi est-il beaucoup plus facile qu'on ne pourrait le croire au premier aperçu, de frayer passage au travers d'un port profondément gelé, à un navire qui veut gagner le large. L'opération du sciage de la glace réussit fort bien, et d'autant mieux que la vitesse imprimée à la scie est plus considérable.

II. Prenez un épais canon de fusil dont vous aurez bouché la lumière, introduisez-y du marbre ou de la craie en poudre, bourrez soigneusement jusqu'il la gueule et vissez sur celle-ci un obturateur solide et fermant hermétiquement, de manière que les éléments les plus volatils ne puissent pas s'exhaler de l'intérieur du fusil. Soumettez alors le canon à une chaleur graduée jusqu'au rouge blanc; puis, après l'avoir retiré du feu, laissez-le refroidir très-lentement et à l'abri de tout mouvement. Lorsque le refroidissement sera complet, ouvrez le tube, vous y trouverez du calcaire à structure saccharoïde tout à fait semblable à celle du marbre, au lieu du calcaire pulvérulent que vous y aviez placé.

Cette curieuse expérience s'explique par la compression énorme à laquelle le carbonate calcaire est soumis pendant sa cuisson. Si cette cuisson avait lieu à l'air libre, l'acide carbonique se dégagerait, et le résidu serait de la chaux vive. Mais, dans un espace fermé, il n'y a qu'une faible partie du gaz qui se dégage, et la fusion de la substance s'opère bien avant que la décomposition se soit un peu étendue.

Le lecteur saisira de suite l'importance d'un pareil résultat pour discuter l'origine et la formation de certaines couches cristallines qui entrent dans la composition de l'écorce du globe.

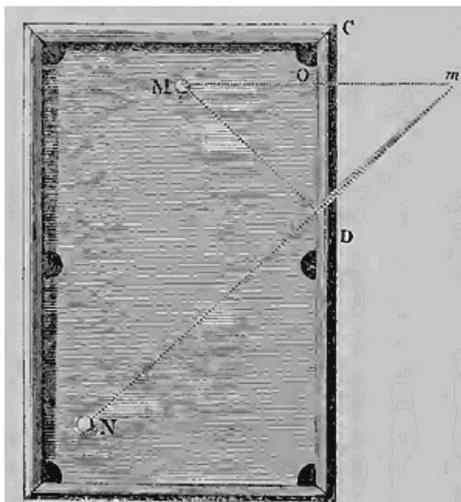


Fig. 1

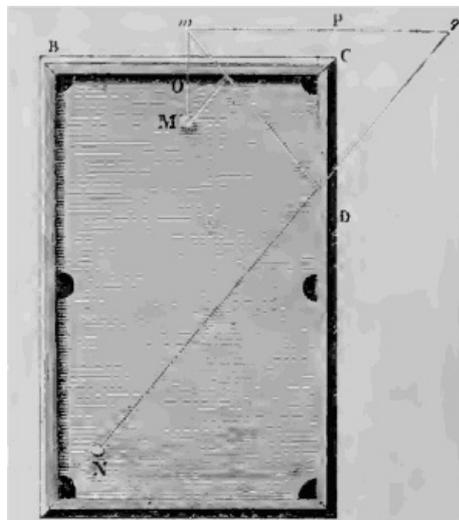


Fig. 2

III. Supposons d'abord qu'il s'agisse d'une bricole simple (figure 1). Imaginez

que du point M, centre de la bille qu'il faut frapper, vous abaissiez Mm perpendiculaire à la bande, de telle sorte que cette perpendiculaire soit divisée par la bande en deux parties égales. Joignez le point m au centre N de votre bille. Le point D, où cette dernière droite rencontre la bande, est précisément celui où il faut que votre bille aille la frapper pour venir ensuite tomber de bricole sur la bille M.

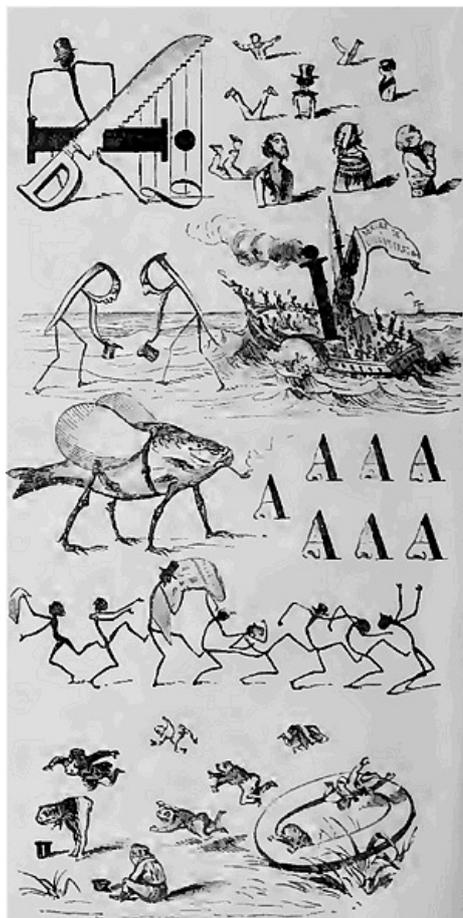
S'agit-il d'un bricole, double (fig. 2), la solution sera tout à fait analogue. Du centre M de la bille à frapper, vous abaisserez sur la bande BC, qui doit être frappée en dernier lieu, la perpendiculaire Mm partagée en deux parties égales par cette bande; du point m une autre perpendiculaire mq sur la bande qui doit être frappée la première, ou plutôt sur son prolongement, de manière que le milieu P soit sur ce prolongement même. Vous tirerez enfin la droite qN, qui déterminera le point où la bille N doit frapper la bande DC pour se réfléchir contre la bande BC, et aller frapper la bille M après cette double réflexion.

Ces deux solutions sont fondées sur le principe de l'égalité entre l'angle d'incidence avant le choc et l'angle de réflexion après le choc. Nous avons déjà eu occasion d'appliquer le même principe, qui est vrai aussi en ce qui concerne le trajet d'un rayon lumineux qui frappe un miroir. Nous y reviendrons dans une des questions suivantes.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS:

Pendant le carême, l'on fait maigre, mais on s'en porte mieux.



Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License

included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in

creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™’s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation’s EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state’s laws.

The Foundation’s business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT

84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.